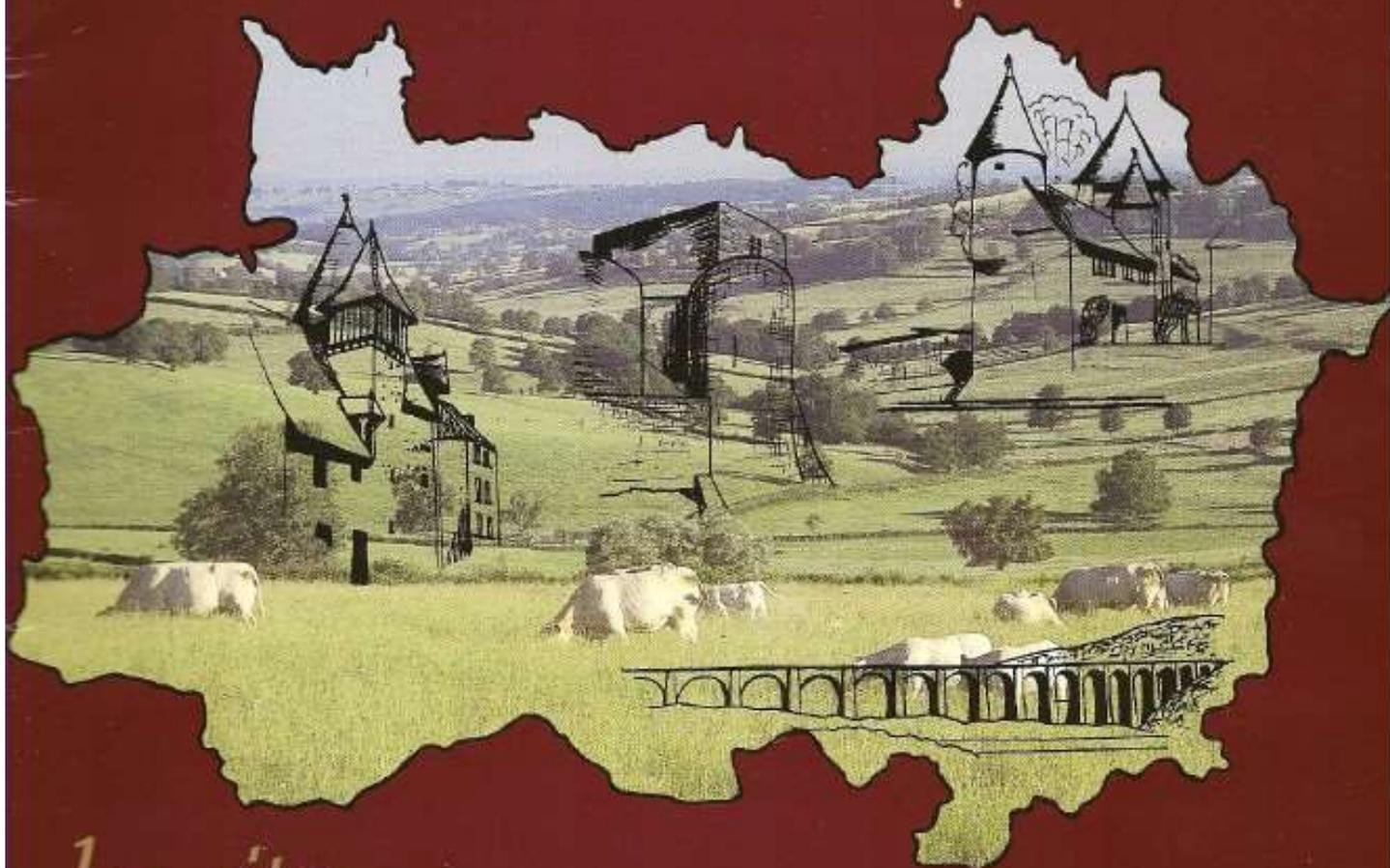


Mémoire Brionnaise



les sites

les événements

les personnages

qui ont fait le Brionnais

n°1

MÉMOIRE BRIONNAISE

Association loi 1901

Siège social : mairie de **Saint-Christophe-en-Brionnais** (71800)

Conseil d'administration

André BERGER
Michel BOFFET Trésorier
Jacques BONNEFOY
Georges DÉCLAS Secrétaire
Christian DUCLOS Trésorier-adjoint
Paul FARNIER Secrétaire-adjoint
Philippe GUINARD
André GUITTAT Vice-Président
Georgette JOLIVET
Jean LAMY
Odetyte LARDRY
Armand MERLE Président
Marcel PERROT
René SIVIGNON
André TULOUP

Comité de rédaction

Georges DÉCLAS
Catherine MARION
Armand MERLE
Franck NADEL
Marcel PERROT

Correspondants-délégués cantonnaux

Chauffailles : Georgette JOLIVET Anglure-sous-Dun
Odette LARDRY Châteauneuf
La Clayette : Louis CALLIER La Clayette
Franck NADEL La Clayette
Marcigny : Paul FARNIER Anzy-le-Duc
Marcel PERROT Marcigny
Semur-en-Br. : Delphine JAMBON Briant
André TULOUP Sarry

Photographie couverture : Paysage brionnais - Jean Pierre SAGETAT, photographe
Dessins couverture : Monuments - Delphine JAMBON
Saisie informatique : Olivier ROLLET

Le mot du Président,

Il a suffi d'une idée. Soumise à quelques personnes qui l'ont partagée d'emblée, bientôt nous nous retrouvions une quinzaine ; aujourd'hui nous sommes quarante, combien serons-nous demain ? L'avenir le dira, mais il est certain qu'il existe encore d'autres vocations latentes.

L'idée était fort simple : rassembler sous la même bannière et mettre en commun les connaissances, les savoirs, les compétences de certains, pour les offrir à tous ; à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont attachés au Brionnais et qui souhaitent le connaître mieux. Nous avons aussi pensé qu'il était judicieux de rassembler dans une même collection, le maximum d'informations sur tout ce qui touche aux patrimoines culturels, si riches et variés, de cette région. Et ce, non seulement pour les générations actuelles mais aussi, pour les générations futures.

Aujourd'hui, il m'est particulièrement agréable de présenter les premiers résultats de notre démarche au travers de cette revue, qui, je l'espère, sera suivie de beaucoup d'autres. Les auteurs qui ont participé à ce numéro 1, bien que d'origine et de formation diverses, ont tenu à aborder les sujets, en termes simples et compréhensibles par tous. C'est d'ailleurs cet esprit de simplicité que nous voulions donner à nos publications, qui nous a valu les encouragements de si nombreuses personnes.

Je tiens à souligner ici, le rôle de la grande majorité des élus de nos quatre cantons, qui ont parfaitement compris le sens de notre action. Non seulement ils nous ont apporté un soutien moral précieux, mais aussi, l'aide financière sans laquelle cette revue n'aurait pas vu le jour. Qu'ils en soient remerciés.

Bonne lecture à tous,

A. MERLE

LE BRIONNAIS

par Franck NADEL, Marcel PERROT, Georges DECLAS

La "Mémoire Brionnaise" a pour objectif de promouvoir et protéger le patrimoine culturel brionnais sous toutes ses formes et par tous moyens appropriés, et cette revue en est un.

Il faudrait bien évidemment plus que ces quelques lignes pour présenter le Brionnais d'hier et d'aujourd'hui. En voici une esquisse sommaire :

Courtépée dans sa description du "Duché de Bourgogne" nous dit : "Les **Brannovii**, clients⁽¹⁾ des Eduens, dont parle César (liv.7, Guerre des Gaules), occupaient autrefois ce petit canton. Ce n'était, au dixième siècle, qu'une châtellenie dépendante du Chalonnais et qui relevait des comtes de Chalon". Et encore : "Ce canton⁽²⁾ était bien plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. (Allusion au bailliage de Semur-en-Brionnais au XVIIIème siècle)... Ainsi l'on peut assurer que le Brionnais s'étendait jadis sur les deux rives de la Loire jusqu'à celles de l'Arroux, de l'Arconce, de la Semence en remontant au dessus du Sornin, qui descend de Châteauneuf à Charlieu et va se jeter dans la Loire proche Briennon...". "Pour ne pas confondre les usages, les lieux, leur ressort ni leur situation, il convient de diviser le Brionnais en trois parties, qu'on peut appeler le **haut**, le **moyen** et le **bas** Brionnais."

Monsieur Raymond Oursel a, dans une conférence donnée à Saint-Christophe-en-Brionnais le 8 octobre 1988, à l'occasion du 500ème anniversaire des marchés, présenté "le Brionnais à propos rompus". Il a notamment traité "les Mystères des origines" (différents thèses !) et situé également les limites autrefois outre Loire et jusqu'aux rives de l'Arroux et de l'Arconce.

Le Brionnais aujourd'hui ? On considère que ses limites sont celles des quatre cantons de Chauffailles, La Clayette, Marcigny, et Semur-en-Brionnais. Ces derniers ont pour habitude de travailler ensemble pour sa promotion et ont édité avec le concours des Offices de Tourisme ou Syndicats d'Initiative, une carte I.G.N. avec, au verso, la présentation des multiples facettes de ce qui fait le charme, l'activité et l'originalité de cette belle région. Le Brionnais, bien connu aujourd'hui, est une terre de traditions et ses richesses culturelles, touristiques et économiques en font une région privilégiée et recherchée.

Cette présentation s'est voulue sommaire, mais il est tout à fait envisageable que d'autres articles viennent approfondir ce sujet.

(1) Clients : Dans l'Antiquité évoque les liens de dépendance entre des groupes humains (familles, peuples...)

(2) Canton : Mot apparu en 1243, désigne un "coin de pays, une petite région" jusqu'au XVIIIe siècle.

Le Brionnais, pays natal de Raymond Labrosse, autour de 1700

par Pierre DURIX

Les cousins d'Amérique

Qui d'entre nous, habitants de la vieille Europe, n'a pas rêvé, un jour, de découvrir ses cousins d'Amérique ? En ce qui me concerne, le rêve est devenu réalité grâce à « l'Association des Labrosse-dit Raymond », dont le siège est à Montréal. Les généalogistes de cette association ont découvert, depuis plusieurs années, que leur ancêtre commun, Raymond Labrosse, né en 1695, était originaire de Saint-Symphorien-des-Bois, en Bourgogne, c'est-à-dire dans ma propre paroisse, à quelques centaines de mètres de mon village. En outre, j'ai pu vérifier que la famille de Raymond Labrosse, du village de la Pouge, était sans doute apparentée à mes propres ancêtres, du côté maternel, depuis le XVIII^{ème} siècle.

L'ancêtre historique

Raymond Labrosse dit « Bourguignon », né il y a 300 ans, a laissé des traces dans l'histoire. On a retrouvé son acte de baptême, ainsi rédigé par le curé de la paroisse de Saint-Symphorien-des-Bois, en 1695 :

« Raymond, fils de Claude de la Brosse, laboureur de la Pouge et de George Morin mariés, est venu au monde et a été baptisé le cinq septembre 1695 par le curé soussigné. Son parrain a été Raymond Janeau, de la paroisse de Prisi, et sa marraine a été Françoise de la Brosse de ladite paroisse, n'ont

sceu signer, enquis, P. Bourcier. »

Pour les généalogistes, l'acte de baptême de l'ancêtre est le document de base qui fonde l'histoire de toute famille. Celui de Raymond Labrosse est complet ; il indique sa date de naissance et de baptême (on baptise le jour même), le nom et la catégorie sociale du père, le nom de sa mère (le prénom masculin « George » doit se lire « Georgette »). Le nom du parrain qui transmet son prénom à l'enfant, et celui de la marraine qui est une parente proche.

En 1720, Raymond Labrosse s'est engagé comme soldat, à l'âge de 25 ans, et s'est embarqué à la Rochelle sur le navire « Heureuse », un nom rempli d'espoir. On s'interroge sur les raisons du départ du jeune homme qui abandonnait pour toujours ses parents, sa famille, ses amis, et son pays natal. Il faut se souvenir qu'au début du XVIII^{ème} siècle, notamment en Brionnais, les populations rurales ont connu de terribles années de famines et d'épidémies. A la suite du grand hiver de 1709, il y eut une véritable hécatombe dans les paroisses du Brionnais ; plus du tiers de la population fut anéanti en quelques mois.

Au bout de ses trois années de service militaire, Raymond Labrosse dit « Bourguignon » (soldat dans la

compagnie de Sainneville... ou de Blainville ?) s'installe définitivement en Nouvelle-France, en acquérant une terre, concédée par la Congrégation de Saint-Sulpice, au lieu-dit Pointe Claire, dans l'île de Montréal. L'année suivante, en 1724, Raymond Labrosse épouse Marie-Louise Clément dont il aura dix enfants. Raymond Labrosse, décédé le 5 février 1768, est enterré sous les dalles de l'église de Saint-Joachim de Pointe-Claire, que nous avons eu la chance de visiter, au bord du fleuve Saint-Laurent. Il a laissé, au Québec et en Amérique du Nord, un nombre impressionnant de descendants.

L'association des familles « Labrosse-dit-Raymond »

Depuis 1992, une association de descendants de Raymond Labrosse s'est créée ; son siège social est à Montréal. Cette association a fait un extraordinaire travail de recherche généalogique. Elle a publié, au mois de septembre 1994, un dictionnaire des familles issues de Raymond Labrosse et de Marie-Louise Clément, qui comporte 2748 descendants ! La majorité d'entre eux est concentrée au Québec, dans la région de Montréal, mais on en trouve également aux Etats-Unis et jusqu'en Alaska.

L'association, qui regroupe actuellement plusieurs centaines d'adhérents, a organisé une grande manifestation, à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la naissance de Raymond Labrosse. Le 9 juillet 1995, dans le cadre du magnifique château de Montebello, près de la rivière de l'Outaouais, l'assemblée générale a réuni près de 300 membres.

Cette réunion conviviale et passionnée s'est terminée par la présente conférence, intitulée : **Le Brionnais, pays natal de Raymond Labrosse.**

V/ Le Brionnais: structures économiques et sociales à la fin du XVII^{ème} siècle et au début du XVIII^{ème} siècle

Raymond Labrosse est né en 1695, dans le village de la Pouge, paroisse de Saint-Symphorien-des-Bois, en Brionnais, à l'extrême sud de la province de Bourgogne.

La maison

On ne peut dire avec certitude, aujourd'hui, dans quelle maison du village de la Pouge est né Raymond Labrosse. Cependant, d'après l'étude des documents de l'époque et du cadastre de 1827, nous avons la quasi-certitude que cette famille Labrosse habite dans l'une des vieilles maisons encore existantes aujourd'hui, toute proche de l'actuelle ferme-auberge.

Faute de connaître l'aspect de la maison des Labrosse, on peut se faire une idée des conditions de l'habitat, à cette époque. A l'occasion des « visites de feux », dans les paroisses du Brionnais, à la fin du XVII^{ème} siècle, les agents du fisc royal observent avec attention l'état des habitations. L'aspect extérieur de la maison paysanne est un signe du niveau économique et social de la famille qui l'habite. Une maison de bonne apparence signale le laboureur aisé, et donc le contribuable à pressurer.

De ce point de vue, on distingue immédiatement les « maisons de pierre » et celles « de bois et torchis ». C'est surtout l'aspect des toitures qui est un signe extérieur d'aisance ou de « médiocrité ». A Saint-Symphorien-des-Bois, en 1690, le chaume l'emporte largement sur la tuile, signe de pauvreté de la grande majorité des paroissiens.

Le village et la paroisse

La vie paysanne, en Brionnais, est fortement marquée d'individualisme, mais elle n'échappe pas aux contraintes de la vie communautaire dans le cadre du village et de la paroisse. Lorsque naît Raymond Labrosse, la paroisse de Saint-Symphorien-des-Bois (environ 1000 hectares) compte 6 villages ou hameaux : Giverdier, Saint-Fortuné (aujourd'hui Saint Georges), Saint-Symphorien (lieu-dit, aujourd'hui le « vieux bourg »), Faussepurcher, Valisse - la Pougé - les Chebots (un groupe de trois hameaux) et enfin Baubigny. En 1695, la paroisse compte 72 feux. Le groupement des trois hameaux de Valisse, la Pougé et les Chebots en compte une vingtaine. Le « feu » est un terme utilisé dans les documents fiscaux, notamment les registres de la taille royale. Il regroupe tous ceux qui vivent à un même foyer : père, mère, enfants, ascendants, collatéraux et domestiques. Il permet de déterminer, grosso modo, le nombre des habitants d'une localité; en ce qui concerne Saint-Symphorien-des-Bois, sans doute plus de 400 habitants. Le registre de la taille royale de 1695, indique trois maisons Labrosse (on écrit Delabrosse) :

- Claude Delabrosse l'aîné, laboureur, paye 6 livres et 2 sols.
- Claude Delabrosse le jeune, laboureur, également 6 livres et 2 sols.
- La veuve d'André Delabrosse paye 4 livres.

A l'intérieur d'un village comme celui de la Pougé, de part et d'autre du « grand chemin » de La Clayette à Charolles, les maisons sont nettement séparées les unes des autres ; c'est encore visible aujourd'hui. A l'inverse des gros villages de la Bourgogne du Nord

(pays d'habitat groupé), où les maisons sont serrées les unes contre les autres, les villages du Brionnais, pays d'habitat semi-dispersé, sont structurés de manière beaucoup plus espacée. Au village des « Labrosse », chacun dispose d'un espace suffisant ; les tensions, à l'intérieur du village, sont atténuées, mais l'individualisme des habitants s'en trouve renforcé. Le « chacun chez soi » ne signifie pourtant pas le « chacun pour soi ». La solidarité des voisins se manifeste en de multiples circonstances, lors des grands événements de la vie familiale. Ce sont les gens du village que l'on choisit, souvent, comme parrains et marraines à l'occasion d'une naissance, comme témoins à l'occasion d'un testament ou d'une sépulture. Le travail des champs nécessite, de manière impérative, l'association et l'entraide.

La paroisse : une communauté d'habitants

C'est par la résidence que l'on appartient au groupe rural. On payait autrefois un droit pour entrer dans la communauté des habitants. De même, on ne sort de cette association qu'en présentant, en bonne et due forme, une « renonciation à l'incolat » qui marque la rupture de l'individu et de sa communauté. Il faut comprendre que l'« habitant » est celui qui, non seulement réside dans le village et la paroisse, mais aussi cultive la terre. Le terme « d'habitant » n'est pas sans rappeler l'ancien terme de « manant », celui qui demeure en un lieu et y possède une exploitation désignée sous le terme de « meix » (en latin, *mansus*).

La paroisse, une communauté de fidèles

La paroisse est aussi une communauté de fidèles, confiés à la garde d'un curé. Lorsque naît

Raymond Labrosse, en 1695, le « prestre curé » principal est Maître Jean Circaud. Le nommé P. Bourcier qui a signé l'acte de baptême dudit Raymond n'est vraisemblablement qu'un desservant, ou un remplaçant, comme cela arrive fréquemment à cette époque.

A Saint-Symphorien-des-Bois, comme partout ailleurs, chaque dimanche ou jour de fête, l'office religieux est une occasion de vie publique. Si l'on y va par piété et par tradition, on s'y rend aussi comme à une assemblée de communauté, la plus fréquente et la plus importante. Le prône du curé Circaud se mêle de près à toutes les formes de la vie rurale et s'accompagne d'informations officielles, au nom du Roi ou de l'intendant de la province de Bourgogne. Il suscite, dans l'assistance, des commentaires immédiats et parfois bruyants. Les récits de cette époque montrent que l'attitude des fidèles est loin d'être toujours impeccable. Peu désireux de stationner dans un endroit encombré et étouffant, beaucoup d'hommes préfèrent demeurer sous le porche extérieur de l'église, où ils conversent et se laissent souvent aller à jouer aux quilles et aux boules. A deux pas de là, se trouve le cabaret, ouvert malgré toutes les défenses. La tentation est forte, on y entre, on s'attable et l'on boit sans plus songer à retourner à l'église.

A l'issue de la messe dominicale, les habitants se réunissent dans le cimetière qui entoure l'église, comme sur une sorte de forum municipal où l'on entend les communications du sergent ou de l'huissier seigneurial, qui seront ensuite affichées à la porte principale. Ce sont des rassemblements animés, tenus à l'ombre de l'église et dans le

mystérieux environnement des générations disparues et de la continuité des ancêtres.

Ainsi s'affirme la communauté paroissiale où vivent les Labrosse ; elle leur permet d'échapper au cadre étroit de leur village de la Pouge et de rompre l'isolement de la vie quotidienne. L'assemblée dominicale a une fonction essentielle de rassemblement. C'est le cœur de la communauté rurale, où se retrouvent les habitants de villages voisins qui se connaissent et dont les liens de parenté sont nombreux. Ici, on échange des nouvelles. Les gens qui viennent dans la même église et rallient le même clocher donnent la preuve solide qu'ils appartiennent au même groupe. C'est dans ce contexte que Raymond Labrosse a vécu les 25 premières années de sa vie.

La paroisse, une communauté de taillables

Les « taillables » sont ceux qui doivent payer au Roi l'impôt de la taille royale. Tous les contribuables de la paroisse sont solidaires devant l'impôt, selon la jolie formule de l'époque : « le fort portant le faible et le plus justement et également que faire se pourra ». La levée annuelle de la taille royale est la grande affaire de la paroisse.

C'est à l'intérieur de l'église que les habitants s'assemblent pour discuter des affaires de la communauté. Cette « assemblée » est le symbole le plus fort de la vie du groupe ; elle a la responsabilité de l'administration locale, de la fiscalité, des relations avec le seigneur et l'administration royale. Mais depuis toujours, l'assemblée délègue ses pouvoirs à des représentants élus appelés « échevins ». La coutume locale, à Saint-Symphorien-des-Bois, est d'élire quatre échevins de quatre

villages différents « ainsi qu'ils ont accoutumés de le faire et que, de tout temps, ils l'ont pratiqué entre eux ». Chacun des villages est ainsi représenté à tour de rôle, d'une année à l'autre.

Cette disposition qui vise à maintenir l'équilibre entre les villages traduit aussi la volonté de conserver et de renforcer l'unité de la paroisse. Les six villages de Saint-Symphorien-des-Bois, à l'inverse des gros villages de la Bourgogne du nord, sont trop petits et trop faibles pour défendre leurs intérêts. C'est au niveau de la paroisse qu'ils ont conscience de former une communauté suffisamment forte en face du pouvoir seigneurial et de l'administration royale.

Lorsque naît Raymond Labrosse, les habitants de Saint-Symphorien-des-Bois ont élu comme « eschevins » : Pierre Aupesle, du village de Baubigny, et Jehan Brunchet, du village de Faussepurcher. Cette année-là on ne connaît pas le nom des deux autres échevins. Le montant total de la taille, en 1695, est de 1225 livres, 17 sols et 9 deniers destinés au receveur des Etats de Bourgogne, et payable en quatre termes égaux (15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre).

La tâche principale des échevins, en Brionnais, consiste dans la répartition et la levée de la taille. En vertu d'une coutume très ancienne, les échevins de Saint-Symphorien-des-Bois sont élus pour deux années. La première année, ils procèdent à la répartition de l'impôt et ont alors le titre « d'asséeurs », ceux qui « assoient la taille », qui en font « l'assiette ». L'année suivante, ils sont chargés de la collecte proprement

dite, tandis que de nouveaux « asséeurs » procèdent à leur tour à la répartition de l'impôt. Le versement des sommes collectées se fait par deux fois, au printemps et à l'automne, entre les mains du receveur des deniers royaux, à Semur-en-Brionnais. Il faut faire deux voyages à Semur, et les frais de collecte sont élevés. A Saint-Symphorien-des-Bois, en 1663, ils s'élèvent à 28 livres et dix sols « tant pour levée et port des dictes sommes... que pour despenses de bouches desdicts eschevins vacquant au présent impost. »

Une lecture attentive des rôles de taille de la paroisse de Saint-Symphorien-des-Bois, année par année, ne permet pas de douter de l'honnêteté générale des asséeurs : les laboureurs les plus aisés supportent le plus gros de l'imposition, les manouvriers et les gens de modeste condition sont cotisés à des petites sommes. Est-ce à dire que la justice est, en tous points, respectée ? Certainement pas. Les plus aisés sont toujours habiles à se dérober à la pression fiscale. La perception de la taille dégénère parfois en conflit ouvert, à tel point que les collecteurs sont obligés de promettre, par obligation de leurs personnes et de leurs biens « de faire la recepte et amas de l'impost », étant pleinement responsables et passibles d'emprisonnement. Dur métier !

A Saint-Symphorien-des-Bois, comme partout ailleurs dans les paroisses du Brionnais, la pression fiscale s'alourdit et la colère paysanne gronde dans les campagnes. Lorsque naît Raymond Labrosse, la conjoncture économique en Brionnais, et dans l'ensemble du Royaume, est désastreuse.

II/ La jeunesse de Raymond Labrosse (1695-1720), un temps de gloire et de misère

Au temps du « Roi-Soleil »

Lorsque naît Raymond Labrosse, en 1695, il est l'un des 18 millions de sujets du grand roi Louis XIV, appelé le « Roi-Soleil » dont le règne (1661-1715) a été très long, ... plus de 50 ans ! L'année 1695 voit l'achèvement du palais de Versailles, dont les travaux ont duré plus de trente ans et occupé, certaines années, jusqu'à 30.000 hommes. Versailles a coûté la bagatelle de 64 millions de livres ; c'est la demeure royale la plus grandiose qui soit au monde.

La première partie du règne (1661-1690) a été faste : marquée par une reprise en main de l'administration royale, la mise au pas de la noblesse, le renforcement de la puissance militaire et une politique d'expansion territoriale. Les premières campagnes ont été relativement faciles (1667-68 : guerre de Dévolution, 1672-1678 : guerre contre la Hollande) grâce aux brillantes offensives du maréchal de Turenne et du prince de Condé. Ivre de victoires, Louis XIV multiplie les coups de force aux frontières de la France et de l'Empire. Mais il y a des bornes à ne pas dépasser. L'annexion de Strasbourg, en 1681, fait se dresser contre la France les puissances européennes. Le vent a tourné, les difficultés commencent à s'accumuler.

Le temps des épreuves (1690-1715)

A partir de 1690, les campagnes militaires vont être chaque fois plus longues et plus coûteuses. La guerre contre la ligue d'Augsbourg, qui commence en 1688,

va durer neuf ans. En 1690, la France, sans allié, doit faire face à l'Europe entière. Louvois, ministre de la Guerre, a rassemblé une armée de plus de 200 000 hommes. Malgré les brillantes victoires du maréchal de Luxembourg et les ravages de Catinat dans le Palatinat, cette guerre finit par s'étendre à toutes les frontières terrestres et sur les mers. Elle épuise les finances du royaume et, selon le mot de Voltaire, « on périssait alors au son des Te Deum ». Ce qui est certain, c'est que le poids financier de la guerre repose une fois de plus sur la grande masse des paysans qui connaît, à répétition, des années catastrophiques sur le plan climatique, des récoltes désastreuses et des épidémies meurtrières. Le temps des épreuves commence.

La hausse de l'impôt et la cherté des grains

En 1688, la guerre a donc repris entre la France et les puissances européennes. L'année suivante, le roi demande à la province de Bourgogne un secours de 800 000 livres. La guerre du roi coûte cher et fait croître la taille. La campagne brionnaise sent la montée considérable de l'impôt. En 1690, à Saint-Symphorien-des-Bois, la taille royale a subi une augmentation de 36% par rapport à son niveau de 1682. Les communautés rurales du Brionnais gémissent. Les habitants de Gibles, une paroisse pauvre, se plaignent de ce que « laditte paroisse, depuis quinze à seize années, a esté augmentée dans les tailles de près de moitié quoique l'on ay cottisé d'office la plus grande partye des métayers ». On commence à murmurer contre les nobles qui possèdent la plus grande partie de la paroisse et échappent complètement à l'imposition. Pour pouvoir payer l'impôt royal, certains habitants sont contraints de vendre une partie de leurs biens. En 1691, un

texte recueilli dans le registre du curé de la paroisse de Colombier témoigne de l'hostilité générale contre l'accroissement de la fiscalité royale, depuis le début du règne de Louis XIV. On y fustige avec virulence les successifs contrôleurs généraux des Finances qui écrasent le peuple d'impôts :

« Soubs Fouquet qu'on regrette encor
on jouissait du siècle d'or,
le siècle d'argent vint ensuite
qui fit contre Colbert concevoir du
chagrin ;
l'indolent Pelletier par sa fade
conduite
amenat le siècle d'airain,
mais la France aujourd'hui,
sans argent et sans grain
au siècle de fer est réduite
par les ordres de Pontchartrain ».

Trop d'impôts, pas de grains, du pain trop cher, c'est la plainte qui s'élève, lancinante, durant les dernières années du règne. A l'accroissement de l'impôt royal va correspondre la montée du prix du grain. L'année 1690 inaugure six années de hausse violente. Au marché de La Clayette, le prix de la mesure de froment qui était de 20 sols, en 1689, passe à 41 sols en 1691. Cette hausse des céréales, que la guerre accélère, enrichit les riches et appauvrit les pauvres. Un percepteur des impôts indirects signale, en 1691, que le Charolais-Brionnais est « un pays bien gueux ».

La crise de 1693

C'est dans ce contexte de dépression généralisée qu'éclate la terrible crise de 1693. La récolte est catastrophique. Les élus des Etats de Bourgogne estiment à deux tiers le déficit de la récolte pour l'ensemble de la province. En Brionnais, le prix des grains qui avait légèrement baissé en 1692 remonte brusquement.

A l'automne, les grains sont très rares : la mesure de blé est à 52 sols sur le marché de La Clayette, lors de la foire de la Saint-Martin d'hiver. Dans toute la province de Bourgogne, les grains se font rares : réquisitionnés pour les besoins de l'armée en guerre, accaparés par les spéculateurs, cachés par ceux qui ont encore des réserves.

Les plus pauvres, à la campagne, meurent de faim ou refluent dans les villes. A Marcigny, on signale que beaucoup de pauvres « sans nom » sont venus se réfugier dans la ville...pour y mourir en grand nombre, au bout de quelque temps. Les morts ne se comptent plus par dizaines mais par centaines. La crise semble avoir été particulièrement forte dans tout le Brionnais, la mortalité très élevée.

Partout le nombre des sépultures l'emporte sur celui des baptêmes : à Saint-Symphorien-des-Bois, à Varennes-sous-Dun, La Clayette, Vauban,... A Ligny-en-Brionnais, la mortalité est effrayante : près de 130 morts en une seule année. 480 enterrements à Marcigny ; on imagine la désolation dans cette petite ville d'à peine 1500 habitants, surchargée de « pauvres mandiants » et qui ne dispose, en guise d'hôpital que d'un bâtiment misérable dans le faubourg de Lachenal où « personne n'administre ni ne soigne ».

Pour faire face à la famine, l'intendant de Bourgogne, d'Argouges, ordonne des réquisitions de blé. Au début d'octobre 1693, le sieur Guyot, envoyé de l'intendant, arrive en Brionnais pour « la visite des bleds ». A Saint-Symphorien-des-Bois, sur 69 familles visitées, 28 n'ont plus aucune réserve de grain. Ce sont des familles de manouvriers, d'artisans, de veuves ou de petits laboureurs ; trois veuves pauvres sont réduites à « l'aumône ». Certains n'ont pas suffisamment pour

semer. Tandis que les pauvres manquent cruellement, les riches accaparent et dissimulent leurs réserves de grains. A Saint-Symphorien-des-Bois, le commissaire enquêteur découvre 198 bichets de froment, et 229 de seigle, 20 bichets de fèves, 9 bichets d'orge, 4 bichets de pois, et 10 bichets d'avoine. Les plus grosses réserves sont chez les fermiers collecteurs de la dîme et chez les marchands. A la cure, on découvre que le curé Circaud a « du bled au-delà de ce qu'il en faut pour sa subsistance ». On lui ordonne « d'en faire porter à la grenette de La Clayette, 29 bichets...sous la surveillance du juge ». La réquisition ne se fait pas sans difficultés. Le curé Circaud proteste qu'il doit du seigle et du froment en quantité aux seigneurs voisins de La Bazolle et La Clayette et affirme « qu'il n'a pas assez d'avoine pour ses chevaux ».

Dans l'ensemble de la Bourgogne, la famine progresse. Dans plusieurs paroisses du Brionnais, «les paysans ne vivent que de racines et d'herbage ». Au printemps 1694, il faut fournir 50000 sacs de blé aux armées d'Allemagne et d'Italie, ce qui contribue à épuiser encore plus la province. La faim augmente dans les campagnes. On signale des émeutes populaires. Mais le pire est encore à venir.

Le grand hiver de 1709

Entre les misères de 1690 et 1709, la vie paysanne reste difficile. Après une légère baisse de la taille, la guerre de Succession d'Espagne qui commence en 1701 ramène la hausse de l'impôt. A Saint-Symphorien-des-Bois, la taille doublera entre 1701 et 1711. L'argent se fait rare. Les pauvres sont sans avance et les mendiants de plus en plus nombreux. C'est dans ce contexte qu'éclate la terrible crise du grand hiver de 1709. Raymond Labrosse a 14 ans.

Après un début d'hiver plutôt doux, un vent glacial se leva le 6 janvier, qui devait durer plusieurs semaines. En Bourgogne, cette bise glaciale dura six semaines. Ce furent quarante jours de misères et de souffrances inouïes.

En Mâconnais, la Saône fut entièrement prise par les glaces et le vin gela dans les caves. A Colombier-en-Brionnais, « le froid fut si rude et si terrible que les noyers, les châtaigniers, les cerisiers et quantité d'arbres moururent ». A Dyo, on signale que « mesme les chesnes » périrent. A Fleury-la-Montagne, le curé signale que « toutes les vignes, tant blanches que noires, ont gelé par le pied ». Conséquence plus grave, « la terre est gelée jusqu'au vif » et les précieux blés d'hiver furent anéantis. Au printemps suivant, les paysans mirent à profit les quelques rayons de soleil pour semer à la hâte des légumes, de l'avoine et de l'orge qui auraient pu être sauvés si une reprise extrême du froid ne les avaient à nouveau anéantis. La destruction des récoltes fut l'occasion d'une terrible cherté des grains. En Brionnais, le prix de la mesure de froment monta jusqu'à dix livres.

La famine devint épouvantable. Le curé de Colombier-en-Brionnais a laissé un témoignage dramatique de la mortalité de 1709 : « La famine fut si grande que... la cinquième partie du peuple, et même davantage, mourut de faim, surtout les petits enfants. Enfin, l'on ne peut se ressouvenir d'un si triste temps que l'on ne tremble et que les cheveux n'en hérissent, surtout quand l'on se remet devant les yeux comme la faim avoit défiguré le visage des pauvres, et même quantité de personnes commodes et aisées qui, par malheur, ne se trouvèrent point de grain. Ceux qui souffraient étoient noirs, hideux et épouvantables, et jettoient des cris qui faisoient compassion, même souvent

ils tombaient morts, marchant sur les chemins ».

Dans la paroisse de Colombier qui ne comptait guère plus de 200 communicants, la mortalité fut effrayante : « on y fit depuis Pâques jusqu'à la Saint-Martin soixante et douze enterrements, les deux tiers d'enfants », soit le tiers des habitants. A Saint-Julien-de-Civry où le curé fit 122 enterrements au cours de cette année, la mort emporta plus de la moitié des enfants de moins de dix ans. Il y eut fréquemment trois ou quatre décès par jour. Le 11 juin, il fit sept inhumations en une seule journée. On imagine la fatigue et l'accablement du pasteur, dont l'écriture devient nerveuse et qui note, de plus en plus sommairement, les actes de sépulture. Dans cette paroisse de quelques 600 habitants, plus du cinquième de la population a disparu en quelques mois.

Pour l'ensemble du Brionnais, on ne peut connaître exactement le nombre des morts, car beaucoup de curés, débordés par les événements, n'ont pas noté le nombre de sépultures au cours de cette terrible année. Mais il semble que la proportion de 1/5 de morts par rapport à l'ensemble de la population soit assez proche de la réalité. Peut-être trois ou quatre mille morts pour toute la subdélégation de Semur-en-Brionnais. Pour réaliser la violence de cette mortalité, il suffit de transposer théoriquement cette catastrophe à l'échelle du royaume: ce seraient alors trois ou quatre millions de sujets qui auraient disparu !

De nouvelles épreuves

Au cours de dix années (1710-1720) qui précèdent le grand départ de Raymond Labrosse, de nouvelles épreuves s'abattent sur les communautés rurales du Brionnais.

Après le grand hiver de 1709, on vit revenir les mauvaises années. Les récoltes de 1712 et 1713 furent médiocres. En 1713, le prix de la mesure de froment grimpa à 80 sols sur le marché de Charlieu. Les difficultés paysannes reprirent de plus belle, comme si les fléaux précédents se prolongeaient : peu de grains, blé cher, semence rare ; peu de semence, récolte maigre, blé cher : c'est le cercle infernal pour le paysan pauvre.

La guerre continue. Après la victoire du duc de Vendôme sur les Anglo-Autrichiens en Espagne (décembre 1710), on avait pu entrevoir la fin de l'interminable guerre de Succession d'Espagne, le retour de la paix et la diminution des tailles. Mais la guerre était loin d'être terminée et le répit fut de courte durée : la taille fut augmentée. A Saint-Symphorien-des-Bois, elle passe de 1190 livres en 1710 à 1618 livres en 1712, soit une augmentation de plus de 25%.

Les états de Bourgogne ont emprunté « 500 000 livres pour suppléer au retardement ou étoient les peuples de payer les impositions ». Il faut maintenant régler cet arriéré : dans le billet envoyé aux habitants de Saint-Symphorien-des-Bois, en novembre 1711, les élus de Bourgogne déclarent que « quoique nous eussions un grand désir de diminuer les impositions de l'année prochaine, nous n'avons pu le faire à cause des charges nouvelles qui sont survenues à la Province... non seulement, nous avons été obligés d'imposer des sommes aussi fortes que l'année dernière, mais encore de les augmenter de 100 000 livres ».

Les communautés du Brionnais sont averties qu'au cas où elles ne feraient pas leur versement au temps indiqué, « il est enjoint audit receveur d'envoyer contraindre lesdits

collecteurs, mais encore lesdittes communautez seront augmentez...à la prochaine imposition ». Cette offensive fiscale atteint les campagnes à un moment où l'argent se fait rare et les dettes des particuliers et des communautés de plus en plus lourdes. En 1713, le receveur de Semur-en-Brionnais envoie les huissiers aux habitants de Saint-Symphorien-des-Bois pour les obliger à payer leurs tailles.

Dans certains témoignages, l'impôt est présenté sous un jour si détestable qu'il semble que le roi soit en guerre contre ses propres sujets. Ainsi raisonne le curé de Colombier, dans une épigramme écrite après la signature de la paix d'Utrecht en 1713 :

« Le Roy, dit-on est fort surpris
en donnant la paix à la France
que tout le peuple de Paris témoigne
tant d'indifférence
pour rendre le calme aux esprits
la paix n'est la seule voye
qu'il traite ses sujets comme ses
ennemis ?
Qu'il rende ce qu'il leur a pris ?
L'on verra bien des feux de joye... »

A la fin du règne de Louis XIV, un nouveau fléau s'abat sur la région : l'épizootie de 1714 emporte une grande partie du bétail que le grand hiver avait épargné. La mortalité du bétail est générale dans toute la Bourgogne. En 1715, le Parlement de Dijon signale que les bestiaux sont devenus aussi rares que l'argent. C'est le sud de la province qui a été particulièrement touché. Dans le Charollais, en 1715, on déclare que « la plupart des biens demeure abandonnés... par suite de la perte générale de presque tous les bestiaux ».

A Saint-Symphorien-des-Bois, les deux-tiers des laboureurs bénéficient d'une réduction sur le « rôle

de taille » de 1715, « eut esgard à la perte de leurs bestiaux ». Bref, un nouvel affaiblissement de l'agriculture dans une période déjà si difficile.

En conclusion

C'est dans ce contexte de crise générale que Raymond Labrosse, en 1720, va prendre la grande décision de sa vie. A l'âge de vingt-cinq ans, il va quitter pour toujours sa maison, son pays, ses parents, sa famille et ses amis, et s'embarquer pour la Nouvelle-France. Qui pourra dire ce qui s'est passé dans l'âme de ce jeune homme avant qu'il ne prenne sa décision irrévocable ? On imagine un homme courageux. A la fin de son service militaire, il deviendra l'un des nouveaux colons de l'île de Montréal. Sa nombreuse descendance, aujourd'hui, en Amérique du Nord, se plaît à penser qu'il fut un de ces valeureux pionniers qui bâtissaient le Nouveau Monde.

Sources :

Thèse de doctorat de Pierre Durix :

"Les structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVIIème et XVIIIème siècles. Université de Dijon 1983 (641 pages)"

Jean Claude de La METHERIE

Philosophe et Savant
1743 - 1817

par Franck NADEL

La famille de La Métherie a joué un rôle très important au XVIIème siècle dans la région clayettoise. On la trouve à Paray-le-Monial à la même époque, puis à Bois-Sainte-Marie, ensuite à La Clayette.

Deux de ses membres se sont plus spécialement distingués : Antoine dit "Sorbier", député du tiers-Etat puis membre du corps législatif, et Jean-Claude, philosophe, savant, professeur au collège de France, chaire d'histoire naturelle. Nous présenterons plus en détail l'oeuvre de Jean-Claude de La Métherie, qui a profondément marqué son temps.

Origines de la famille

Au XVIIème siècle, Philibert de La Métherie est maître chirurgien à Paray-le-Monial. Un de ses fils, Louis Barthélemy, sera lui aussi maître chirurgien, mais à Bois-Sainte-Marie, alors cité importante par ses foires et marchés. En 1682, il épouse Anne Muzoier, belle-soeur de Chrysostome Alacoque, frère de Sainte Marguerite Marie. Louis Barthélemy décède à La Clayette en 1722, à l'âge de 65 ans.

Pierre de La Métherie, son fils, est aussi docteur en médecine. Il s'établit d'abord à Gibles, puis à La Clayette où il meurt en 1729, à l'âge de 45 ans. De son mariage avec Marguerite

Duvert, il a eu neuf enfants, dont François, également docteur en médecine à La Clayette et Jean-Louis, notaire et tabellion du marquisat de Villequiers en Berry, arrière-grand-père du célèbre cardinal Perraud, évêque d'Autun.

François de La Métherie épousa Claudine Constantin, qui lui apporta la terre de Thel, avec une habitation confortable, sur le territoire de la commune de La Chapelle-sous-Dun. Bien qu'exerçant à La Clayette où il possédait une belle demeure, il se plaisait à résider à Thel. Il a joué un rôle important dans le bourg de La Clayette qui dépendait de la paroisse de Varennes-sous-Dun. On trouve très souvent son nom sur les registres paroissiaux, notamment lors de la visite de Mgr de Lort de Serignan de Valras, Evêque de Mâcon, le 1er juillet 1746 : dans les actes il est désigné comme Messire François de La Métherie et il jouit du respect et de l'estime de tous.

Il a eu huit enfants, dont quatre ont joué un rôle important dans la vie locale et régionale.

Louis Marie, chanoine d'Aigueperse dans le Rhône, à quelques kilomètres de La Clayette, puis curé de "Bosdemont". Prêtre assermenté, il quittera les ordres.

Antoine, dit "Sorbier", est avocat en Parlement, juge de Chauffailles, mais demeure le plus souvent à La Clayette. Il sera élu député du tiers-état du bailliage de Mâcon aux Etats Généraux en 1789. Accusé de modérantisme par la suite, il sera un temps emprisonné à Marcigny. En 1800, il est nommé membre du corps législatif. Homme très actif, il eut par contre beaucoup de déboires en affaires !

Jean-Baptiste est lui aussi avocat en Parlement et bailli de La Clayette. En 1790, il devient membre du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, puis président du tribunal du district de Marcigny en 1791 et 1792. Lorsqu'en 1790, La Clayette est détachée de Varennes-sous-Dun, il sera le premier maire de la ville. En 1794, il est aussi incarcéré à Marcigny pour modérantisme. Plus tard, il sera procureur à Charolles.

Si Jean-Baptiste et Antoine ont fait une carrière administrative et politique, leur frère Jean-Claude fut un savant de réputation internationale.

Jean-Claude de La Métherie

Jean-Claude de La Métherie est né à La Clayette en 1743. Jusqu'à l'âge de



Résidence Clayettoise de la famille de La METHERIE

15 ans, il fut instruit par des précepteurs, le plus souvent dans le manoir familial de La Chapelle-sous-Dun. Caractère réfléchi, méditatif, mélancolique même, il dédaignait les amusements de son âge et préférait la lecture d'ouvrages philosophiques. C'est sans doute ce qui détermina son père à le diriger vers l'état ecclésiastique. Il fut envoyé à Thiers, faire sa rhétorique, dans une pension, sorte de séminaire, mais obtint toutefois, à 18 ans, la faveur d'accompagner son frère aîné François qui allait à Paris s'y faire recevoir docteur en médecine.

Il suivit alors les cours de La Sorbonne et reçut au séminaire Saint-Louis les quatre ordres mineurs. Pourtant déjà, il doutait, persuadé, non de l'existence d'un être suprême, mais des principes de la philosophie naturelle. Après le décès de son frère aîné, il obtint de son père l'autorisation d'abandonner la carrière ecclésiastique pour celle de la médecine, traditionnelle dans la famille. Les études de médecine terminées il revint à La Clayette et exerça avec son père jusqu'en 1780. La pratique de la médecine ne le satisfait pas et il repartit à Paris.

En fait il avait toujours continué ses recherches et dès 1776, terminé un essai intitulé "Principes de la philosophie naturelle" dans lesquels on cherche à déterminer les degrés de certitude ou de probabilité des connaissances humaines. (Genève, 2 volumes bibliothèque centrale du collège de France). Vu ces théories, l'ouvrage ne pouvait être imprimé en France. Il prit contact avec un imprimeur d'Amsterdam, qui, peu convaincu du succès d'une telle étude écrite par un inconnu, refusa de l'imprimer.

Finalement le livre sortit à Genève en 1778 et sera réédité en 1787 en deux volumes, l'auteur ayant entre temps mûri sa pensée. Nouvelle édition en

1805 en un seul volume, allégée de plusieurs chapitres traités entre temps dans d'autres livres.

La lecture des Institutions de Mme du Châtelet donna à Jean-Claude de La Métherie l'idée de son ouvrage dans lequel il aborde les idées métaphysiques les plus élevées, les plus abstraites. L'auteur cependant se borne presque toujours à rapporter les opinions des philosophes, appuyant celle qui lui semble la plus probable.

Son père contrarié, par l'abandon de la carrière médicale par son fils, s'y résigna. Dès lors, celui-ci se consacra totalement à la philosophie et aux sciences, refusant de se marier malgré les pressions familiales, pour être totalement disponible pour ses travaux. Il détermina même son père à établir son frère Antoine, désirant que les biens-fonds de la famille lui fussent abandonnés, ne se réservant qu'une pension viagère de 2 400 F. A Paris, il fréquentera Diderot, d'Alembert et autres philosophes célèbres. C'est lui qui introduira Voltaire dans la loge illustre des "neuf muses", où il côtoya Benjamin Franklin, Greuze, Houdon, C.H. Vernet, A. Vernet, Florian, l'abbé Delille, Helvetius, Lalande, J. de Montgolfier... Au lendemain de cette initiation, il est chargé de rédiger la défense de la loge, attaquée par le Grand Orient.

Jean-Claude de La Métherie a profondément marqué son époque par sa culture et son désintéressement, sa capacité de travail. Il possédait les qualités les plus éminentes : sincérité, franchise, élévation de l'âme et fermeté du caractère. Toutefois, il avait une opinion un peu trop haute de lui-même, un amour propre excessif, qui expliquent en bonne partie les déboires des dernières années de sa vie, et les jalousies à son égard au cours de sa carrière.

En 1785, il fut chargé de la continuation du Journal de Physique, commencé en 1772 par l'abbé Rozier qui en assumait le travail jusqu'à sa mort en 1787. Il a rédigé un grand nombre d'articles, de mémoires, de notes sur presque toutes les branches de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de l'histoire naturelle.



Jean-Claude de La MÉTHERIE

Lorsque en 1800, la chaire de professeur d'histoire naturelle au collège de France est devenue vacante, suite à la mort de Daubenton, pour lequel elle avait été créée, La Métherie espérait l'obtenir, sans sollicitations de sa part, mais grâce à l'appui de son frère alors membre du corps législatif. Déception énorme : le collège l'ignora, et avait demandé, selon son droit, la nomination d'un autre. On arrangea tout de même la situation pour ce savant, qui fut nommé adjoint, chargé de professer la minéralogie et la géologie, ce qu'il fit pendant quinze ans. Un grand nombre d'élèves de toutes les nations ont suivi ses cours avec intérêt, lesquels furent publiés

sous le titre "Leçons de minéralogie"(2 volumes) et "Leçons de géologie" (3 volumes). Il constitua aussi une merveilleuse collection.

Nous avons signalé qu'il avait abandonné ses biens à son frère Antoine, ne conservant qu'une pension de 2 400 F. Celui-ci se trouvant en difficultés financières, Jean-Claude de La Métherie consentit à tout perdre pour sauver l'honneur de son frère et paya ses dettes. Il se trouva par la suite lui-même en difficulté : le journal rapportait moins et il ne percevait que le tiers des appointements d'un professeur du Collège de France. Son collègue Cuvier, l'ayant appris, vint à son secours, et prélevant sur son propre salaire, compléta celui de La Métherie, et ce jusqu'à sa mort. Généreux, Jean-Claude de La Métherie vendit par la suite une partie de sa brillante collection pour venir en aide à un autre de ses frères dans le besoin.

Son oeuvre

Voici les titres de quelques-uns des nombreux ouvrages publiés par J.C. de La Métherie, qui ont tous paru à Paris :

Théorie de la Terre, 1795, 3 volumes. Cet ouvrage eut un tel succès que, deux ans plus tard, il fallut le rééditer (en 5 volumes). Il s'agit d'une véritable cosmogonie, ou description des lois qui régissent la formation des différentes parties de la terre et des autres planètes. Au jugement de Cuvier, cet ouvrage était "l'exposé historique le plus complet... paru en France, imaginé par les géologues,...recueil le plus méthodique des faits dont se composait la géologie à l'Epoque"!

Sciagraphie de Bergman, 1792, 2 volumes. Un des meilleurs, ou du moins le plus utile des ouvrages de

J.C. de La Métherie, d'après Jourdan. Bergman était un chimiste suédois, mort en 1784.

La Métherie a encore fait paraître un Traité sur l'air pur (1789), Cristallisation géologique (1793), Nouvelle nomenclature chimique, Considération sur les fossiles (1812), et des articles sur la géognosie (1802), sur la sphérolite (1805). Une sphérolite ou sphérolite est une petite masse de forme plus ou moins sphérique, constituée par des cristaux disposés de façon radiaire ou concentrique.

Savant donc, mais aussi philosophe. H. de Blainville le définira ainsi : "Considéré comme philosophe, il s'est peut-être trop abandonné à son imagination, mais tous ses écrits respirent l'amour de l'humanité et le désir de voir ses semblables aussi heureux qu'il appartient à l'homme de l'être".

Sa théorie se fonde sur sa conviction que "nous ne sommes qu'une certaine combinaison momentanée de molécules de matière affectée d'une forme déterminée par les lois générales de la nature et, que c'est seulement dans la vertu que l'homme peut trouver le bonheur...". Mais ce bonheur, il faut le chercher dans ce monde. C'est donc un Epicurien dans le sens le plus noble du terme. Il développera cette théorie dans un ouvrage volumineux : "De l'homme considéré moralement". (Paris en 1802, 2 volumes).

Jean-Claude de La Métherie s'est également intéressé à l'histoire et à la politique. Il a écrit plusieurs ouvrages et réflexions sur la Révolution à partir de 1789 et son "Projet de constitution" est fort intéressant. Il souhaitait ardemment les changements, mais ne se prêta à aucune compromission. Inquiété après le 10 août 1789, il ne s'en tira que grâce à l'estime de ses

voisins et de son tailleur. Il vécut à l'écart des gouvernements, méprisant surtout ceux qui, après avoir été les premiers à détruire les inégalités, les rétablirent ensuite à leur avantage.

En 1812, il fut victime d'une attaque d'apoplexie, suivie de paralysie. M. Philippe Pinel le soigna si bien que ses fonctions intellectuelles ne conservèrent aucune lésion... par contre, on fut obligé de le sonder, et cette opération provoqua une hémorragie qui le mit à deux doigts de la mort. Il vécut encore cinq ans avec une sonde. Quelques amis lui apporteront un soutien matériel et moral, lui évitant la misère. Il s'est éteint à Paris le 1er juillet 1817, presque dans l'oubli.

Le grand savant, membre de l'Académie de Mayence, correspondant de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, en relation épistolaires suivies avec Franklin, ne sera accompagné à sa dernière demeure que par quelques véritables amis parmi lesquels, Cuvier, Blainville, Pinel... et l'ambassadeur des Etats-Unis.

Son testament traduit bien sa vie : "J'ai saisi toutes les occasions où j'ai pu faire du bien", et citant l'écclésiaste : "S'il n'y a rien de mieux que faire du bien dans sa vie, ma tâche est remplie". J'attends l'instant où cette combinaison présente changera pour moi et je dis après Horace : "Vidi. J'ai vécu". Le maréchal Jourdan dira de lui : "Ce fut un homme de bien dans toute l'étendue du mot, mais il vécut plus sous l'empire de l'imagination que dans le monde des réalités. Il ignora l'art si utile de l'intrigue, qui répugnait à son âme généreuse. Le savant modeste qui préfère la science aux hommes, et qui n'excuse pas les idoles du jour, n'a d'autre espoir que l'estime de la postérité, quand encore la haine et la jalousie n'ont pas été assez

puissantes pour anéantir par des dépréciations calculées, jusqu'aux traces de ses travaux".

Jean-Claude de La Métherie fut trop vite oublié. La Clayette, sa ville natale, a donné son nom à une rue. Notre Brionnais peut être fier de ce savant illustre, dont l'oeuvre fut un maillon important dans le développement scientifique de son époque.

Sources :

Travaux restés manuscrits et recherches de M. Henri CHANRION, ancien maire de La Clayette.

1789-1800 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EN BRIONNAIS

par Georges DECLAS

Les problèmes politiques et religieux après le vote de la Constitution civile du clergé

Les premiers temps de la Révolution ont été vécus calmement dans le Brionnais qui, rappelons-le, constitue pour l'essentiel le bailliage de Semur. Depuis plusieurs années les relations entre Marcigny et Semur ne sont pas au beau fixe, la municipalité de Marcigny revendiquant, sans succès, que le siège du bailliage soit transféré dans sa ville qui est, dit-elle, beaucoup plus importante que Semur, ce qui est tout à fait exact.

I - PROLOGUE

Dans toutes les paroisses, on est au courant des difficultés financières inextricables dans lesquelles se débat le pouvoir royal. Certes Louis XVI, roi depuis 1774, est plein de bonne volonté, mais son indécision chronique et les influences de son entourage ne lui permettent pas, malgré plusieurs tentatives, de mener à leur terme les réformes indispensables à la restauration des finances publiques et de la confiance populaire. D'autre part, les idées nouvelles véhiculées par le courant philosophique commencent à imprégner les esprits, la franc-maçonnerie progresse rapidement dans la bourgeoisie mais aussi dans l'aristocratie (le duc Philippe d'Orléans, futur "Philippe Egalité", est Grand-Maitre du Grand Orient de France depuis 1773). Nombre de notables locaux, issus de la bourgeoisie marchande ou de la petite noblesse de robe (notaires, avocats,

procureurs etc...) ont le sentiment que leur importance sociale n'est pas reconnue et souhaitent vivement des transformations politiques qui leur permettraient de prendre la place qu'ils estiment leur revenir dans la société.

Les registres de délibérations des communautés d'habitants donnent quelques indications sur les revendications, généralement modérées, qui sont formulées. Ainsi, en octobre 1788, la communauté de Marcigny se prononce pour le "doublement du Tiers" lors des prochaines élections aux Etats Généraux, mesure qui permettrait un rééquilibrage de la représentation du Tiers-Etat par rapport aux deux autres ordres. Le 27 décembre 1788, Louis XVI accède à cette demande reprise par de nombreuses municipalités mais refuse le vote par tête qui eût permis de donner une réelle influence au Tiers-Etat.

L'hiver 1788-89 est d'une extrême rigueur : à Calais, la mer est gelée sur plusieurs kilomètres ; dans le Brionnais, tous les cours d'eau sont également gelés ; à Marcigny, les moulins sont bloqués par les glaces. La pénurie de farine s'installe et les boulangers de la ville réclament la taxation du prix du pain.

Cependant la vie continue, émaillée d'incidents parfois burlesques comme, par exemple le 7 janvier

1789, par un froid sibérien, la première au Théâtre Français à Paris d'une comédie en cinq actes "*le présomptueux*", oeuvre d'un jeune auteur dramatique considéré comme sans talent, le nommé Philippe François Fabre dit Fabre d'Eglantine, connu à cette époque pour sa chanson "*il pleut bergère*". La pièce est si copieusement sifflée que la représentation doit être interrompue. Plus tard, Fabre donnera leurs noms poétiques aux douze mois du calendrier révolutionnaire avant de périr sur l'échafaud le 5 avril 1794 suite à une lamentable affaire de détournement de fonds à la compagnie des Indes.

Dans toutes les paroisses on rédige les "cahiers de doléances" qui seront ensuite regroupés à Semur, siège du bailliage, où, également, les trois ordres désignent leurs représentants qui siègeront aux Etats Généraux dont la séance inaugurale se tient à Versailles le 5 mai 1789. Hugues François Verchère de Reffye "avocat en parlement" à Marcigny est un des représentants du Tiers-Etat. Dès le 17 juin, une partie du clergé s'étant unie au Tiers, celui-ci prend le nom d'Assemblée Nationale.

II - LES PREMIERS TEMPS

Les mouvements populaires se développent à Paris et en province mais affectent peu notre région. La prise de la Bastille n'éveille pas d'écho particulier et le Brionnais est épargné par les émeutes populaires de "la grande peur" parties de Louhans et qui ravagent une bonne partie du département, en particulier le Mâconnais. Il faut attendre la fin de juillet pour que certaines communautés mentionnent les événements récents. Le 31 juillet, la communauté des habitants de Marcigny délibère et, à l'unanimité, approuve tous les actes de l'Assemblée Nationale. On peut

remarquer, dans le texte de cette délibération, un changement de ton qui laisse supposer que certains notables de la ville ont perçu la portée des événements parisiens. En effet, si la référence au monarque est toujours présente, on insiste sur "la sagesse de l'Assemblée Nationale". Il est également curieux que, pour la première fois, figure au bas de cette délibération la signature de Louise de Reynard, prieure des Bénédictines, car la "Dame de Marcigny" n'avait pas pour habitude d'assister aux assemblées locales.

Le 2 novembre 1789, sur la proposition de Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, dit Talleyrand, éphémère évêque d'Autun, l'Assemblée Nationale, afin de tenter de résoudre la crise financière, vote la mise à la disposition de la nation des biens du clergé évalués à plus de 2 milliards de Livres. C'est le premier acte officiel qui révèle un anticléricalisme naissant dans les pouvoirs publics.



Faïence de ROANNE
Collection musée de la Tour MARCIGNY

Le 26 février 1790, l'Assemblée décide le découpage de la France en 83 départements, eux-mêmes divisés en districts. Le roi

ratifie cette mesure par lettres patentes du 4 mars. Pour la Saône-et-Loire, il y a 7 districts dont celui, provisoire, de Semur-en-Brionnais, le texte indiquant que les électeurs devront choisir quelle ville, de Semur ou de Marcigny, conservera le siège de façon définitive. Le 15 juin, c'est Marcigny qui l'emporte et devient chef-lieu de district (l'ancêtre de l'arrondissement). Le 13 février, un décret interdit les voeux monastiques et supprime les ordres religieux contemplatifs. Cette mesure entraînera à brève échéance la disparition du séculaire prieuré de Marcigny dont les dernières religieuses seront expulsées le 20 octobre 1792. Le 12 juillet l'Assemblée vote la Constitution civile du clergé. Outre une réorganisation administrative de l'Eglise de France, le texte prévoit que les prêtres seront désormais élus, qu'ils seront rémunérés par l'Etat, et qu'ils devront prêter serment à la constitution. C'est cette dernière disposition qui va provoquer tous les problèmes ultérieurs. Louis XVI hésite longuement à ratifier cette décision et, finalement, il se résout à promulguer la Constitution civile le 24 août 1790.

Le 1er octobre, à Paris, on fait les premiers essais d'un procédé d'écriture rapide appelé à un bel avenir: la sténographie. Le 27 novembre, voyant que le clergé se montre majoritairement hostile à la Constitution, l'Assemblée vote un décret obligeant tous les ecclésiastiques à prêter le serment. Le 27 décembre, à Paris, un certain nombre s'exécutent et, parmi eux, l'abbé Jean-Louis Gouttes, recteur de l'université de Paris, qui sera élu évêque d'Autun, le 15 février 1791, à l'âge de 51 ans. Il remplacera Talleyrand démissionnaire et promis à de plus hautes fonctions. Gouttes effectuera, à ce titre, une visite à Marcigny et en Brionnais au mois de

juillet 1791. Il sera plus tard dénoncé comme "suspect" et guillotiné le 26 mars 1794 (6 germinal An II).

Janvier 1791 marque le début du conflit, de plus en plus radical, qui va opposer le pouvoir à l'Eglise de France et diviser le clergé entre "jureurs" ou "assermentés", parfois "intrus", et les non-jureurs ou "insermentés" et, plus tard, "réfractaires". Les refus de serment ou les rétractations (principalement après que le pape Pie VI eut condamné la constitution civile par deux "brefs" du 10 mars et du 13 avril 1791) entraînent un durcissement de la législation, particulièrement en 1793 et 1797. Les peines prévues vont de la simple incarcération à la déportation (île de Ré, Guyane), voire à la peine capitale.

Une bonne compréhension des événements qui se sont déroulés de 1790 à 1800 dans notre région nécessite que l'on s'attarde quelques instants sur l'organisation des pouvoirs locaux, la personnalité de ceux qui les détiennent et le contexte historique général.

III - ORGANISATION DES POUVOIRS

Dès la fixation définitive du siège du district à Marcigny, dont l'autorité s'étend sur le sud et l'ouest de l'actuel arrondissement de Charolles, les représentants du nouveau pouvoir se mettent en place. Les assemblées locales existantes sont renouvelées, d'autres sont créées et d'autres enfin sont supprimées. En fait, on assiste à un processus de démocratisation relative de la vie publique qui aboutit à la coexistence puis, à partir de 1793, à l'affrontement de deux types d'expression politique : une démocratie "institutionnelle" et une démocratie "directe" ou "populaire". La première, organisée par la loi, a pour objet la mise en place des pouvoirs publics par

l'élection d'assemblées représentatives chargées de la gestion des collectivités territoriales et de l'application des décisions gouvernementales. Initiée et mise en place dès l'automne 1789 par l'Assemblée Constituante largement dominée par la bourgeoisie, cette vaste réforme administrative est destinée à consolider les acquis des premiers mois de la Révolution. Il faut remarquer à ce propos que les élections se font au suffrage censitaire (seuls les citoyens justifiant d'un certain revenu peuvent voter). La seconde, informelle dans ses débuts, qui a donné naissance aux fameuses "Sociétés populaires" peut être considérée comme une forme spontanée d'expression directe dans le souci, affirmé, de contrôler étroitement la vie politique locale, l'action des élus et le comportement des citoyens.

1° les administrations locales :

a) les municipalités

Le décret de l'Assemblée Nationale du 14 décembre 1789 réorganise complètement les pouvoirs locaux. Désormais les offices municipaux seront pourvus par voie d'élection. Dans toutes les communes, de nouveaux dirigeants sont élus et, parfois, on retrouve d'anciens syndics (ou maires) et échevins qui ont pris le parti de la Révolution comme, par exemple, à Marcigny, Louis-Marie de Montillet, "homme de loi", ou, à La Clayette, Antoine de La Méthérie. On en retrouvera certains tout au long de la période révolutionnaire et beaucoup seront acquéreurs de biens nationaux. C'est le cas de Louis-Marie de Montillet qui achète, le 16 mai 1791, le fonds de la cure de Bourg-le-Comte puis, le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) les biens, sis à Iguerande, d'un émigré, monsieur Quarré de Verneuil. De même, Emiland Mathieu (figure bien connue

dans le Brionnais) "marchand" à Oyé, se porte acquéreur le 5 mai 1791 de 2 fonds de la cure d'Oyé situés à Oyé puis, le 16 nivôse An II (5 janvier 1794) des biens, sis à Saint-Didier-en-Brionnais, du même Quarré émigré d'Autun.

b) le district de Marcigny

Le district est composé des cantons de Marcigny, La Clayette, Chauffailles (qui vient d'être érigé en chef-lieu), Anzy-le-Duc, Montceaux-l'Etoile, Melay, Saint-Christophe-en-Brionnais, Mailly, Châteauneuf (chefs-lieux de cantons à cette époque) et deux communes de l'actuel canton de Paray s'y rattachent, à savoir Versaugues et l'Hôpital-le-Mercier. Le total représente 49 communes regroupant 35580 "individus", 6849 "feux" d'après le rapport présenté par le Directoire au conseil le 15 octobre 1791, mais le même rapport précise que les résultats de ce recensement sont sans doute partiellement inexacts car "les Français encore mémoratifs des vexations de l'ancien régime n'ont, pour la plupart, aperçu, dans les éclaircissements qui leur étaient demandés, qu'un moyen de connaître leur population et la richesse de leurs communautés pour augmenter leurs impôts". On ne peut être plus clair sur les raisons qui ont poussé les Brionnais à dissimuler certaines informations aux enquêteurs.

Le district est administré par un conseil composé de membres élus et par un directoire exécutif composé d'un procureur-syndic, d'un président (élu) de quelques membres et d'un secrétaire. Plus tard, à partir de 1792, au moment de la mise en place du gouvernement révolutionnaire et de la radicalisation de la Révolution, l'exécutif sera coiffé par un "agent national" nommé par le pouvoir et choisi parmi les plus fermes soutiens de la Révolution. Les municipalités et

les départements seront mis sous tutelle de la même manière. Le premier président du directoire du district de Marcigny fut Philibert Pitoys né à Chauffailles le 3 mai 1738, curé de Varennes-sous-Dun depuis le 23 janvier 1768 et fervent partisan des idées nouvelles ce qui lui valu, dès 1789, une très grande notoriété dans le district.



Faïence période révolutionnaire
collection musée de la Tour MARCIGNY

2°/ Les sociétés populaires

a) leur origine

Les sociétés populaires sont fondées spontanément par des citoyens acquis aux idées révolutionnaires et désireux de participer effectivement à la vie publique. Créées à l'image des "clubs" parisiens (Jacobins, Cordeliers...), elles portent des noms identiques (société populaire des Amis de la Constitution par exemple), et se développent considérablement à partir de 1790. Progressivement, elles s'inspirent du club des Jacobins puis se rapprochent de la mouvance "Sans-Culotte" et des "Montagnards" (ainsi nommés parce qu'ils siègent sur les bancs du haut de la salle où se réunit la Convention) partisans d'une radicalisation de la Révolution et de la

mise en place d'un gouvernement révolutionnaire. Ce mouvement est amplifié par la crise de subsistance et la hausse des prix qui sèment l'inquiétude, voire la panique, dans la population (dès 1791, les autorités de Marcigny se préoccupent de la rareté et de la cherté des grains)

En 1793, il existe une société populaire dans pratiquement chaque commune. A La Clayette, elle est créée le 30 brumaire An II (20 novembre 1793) et présidée par Jean Sivignon, elle est déjà existante à cette date à Marcigny, et celle de Semur élabore son règlement. On relève également celles de Montceaux-l'Etoile, Anzy-le-Duc, Saint-Christophe-en-Brionnais et bien d'autres plus ou moins importantes par le nombre de leurs adhérents.

b) leur fonctionnement

Dans les débuts de la Révolution, on perçoit une méfiance certaine des gouvernants envers les sociétés populaires et l'Assemblée Nationale promulgue le 29 septembre 1791 un décret-loi qui leur interdit de "s'opposer aux autorités légales". Par contre, un décret de la "Convention Nationale" daté du 25 juillet 1793 prévoit de lourdes peines (jusqu'à "10 ans de fers") contre "ceux qui empêcheraient les sociétés populaires de se réunir ou tenteraient de les dissoudre" et le 16 pluviôse An II (4 février 1794), le Comité de Salut Public s'adresse à elles pour qu'elles servent de "relais à l'action du Gouvernement révolutionnaire avec l'aide des représentants en mission". "Tous les fonctionnaire publics comparaitront au tribunal de l'opinion, vous sonnerez leur jugement, l'abîme s'ouvrira sous les pieds des méchants et des rayons lumineux passeront sur le front des justes" dit encore cet appel signé Robespierre, Billaud-Varenne, Carnot, Barère, Robert Lindet, Couthon, Prieur et Collot d'Herbois.

Durant toute cette période du gouvernement révolutionnaire mis en place par le décret du 14 frimaire An II (4 décembre 1793), le pouvoir s'appuiera de plus en plus sur ces sociétés qui sont régulièrement "épurées" pour que leur fidélité soit sans faille et cette "épuration" est d'ailleurs inscrite dans les textes qui en régissent le fonctionnement. C'est ainsi que le règlement de la "Société populaire et républicaine Sans-Culottes des communes de Semur-la-Montagne et Lavallée" (Semur-en-Brionnais) prévoit dans ses 68 articles les modalités d'admission (âge minimum 16 ans, patriotisme reconnu, probité et bonnes moeurs), "l'épure" périodique tous les quatre mois (article 8) par une procédure à deux degrés : deux comités de 5 membres préalablement "épurés" l'un par l'autre procèdent ensuite à la même opération sur les autres membres. Les réunions commencent et finissent par les cris de "vive la République, vive la Montagne" suivis de strophes d'hymnes patriotiques (article 14). Une cotisation de 20 sous par mois est demandée aux adhérents.

A La Clayette, le 14 frimaire An II, on décide que les réunions se tiendront désormais dans la "ci-devant église" et il est intéressant de remarquer que les séances sont fixées à "5 heures du soir les lendemains de l'arrivée du courrier", c'est-à-dire mardi, vendredi, dimanche, "vieux style" (le terme "vieux style" désigne l'ancien calendrier grégorien) pour pouvoir lire le "*journal des débats de la Convention*" et "*le courrier universel*" qui arrivent par ledit courrier. On constate là l'émergence et l'importance croissante de la presse dans la vie publique.

A partir de l'An II (1793), les sociétés populaires deviennent les auxiliaires du pouvoir, secondent les agents nationaux et rien ne peut se

faire sans qu'elles soient consultées. Par exemple, le 30 ventôse An II (20 mars 1794) le district devant procéder à la nomination du "sieur Gaspard Thiérin" comme garde des forêts nationales, l'avis de la société populaire de Montceaux-l'Étoile est sollicité pour apprécier le civisme du postulant. Leur vigilance est permanente : à l'article 13 du règlement de la société de Semur on peut lire que les membres jurent "de maintenir l'égalité et la liberté et de mourir en les défendant, de vouer une haine éternelle aux tyrans, aux fédéralistes, aux fanatiques et de dénoncer leurs partisans et leurs assemblées". Ces appels à la délation seront très souvent entendus et encouragés par les représentants en mission que la Convention expédie dans les départements dès la fin de l'année 1793.

En Saône-et-Loire, et dans le district de Marcigny en particulier, les habitants ont affaire à trois de ces redoutables émissaires du pouvoir central : Javogues Claude, en mission pour la Saône-et-Loire, (il fut un temps aidé par un conventionnel de Marcigny nommé Reverchon), Boisset, basé à Moulins et responsable des départements de Saône-et-Loire et Allier, et, enfin, le très efficace citoyen Bernard, élégamment prénommé Pioche Fer, représentant en mission de la Convention dans les départements de Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Pour ceux qui trouveraient étranges les deux prénoms du dénommé Bernard, il faut préciser que, en cette période de déchristianisation intense, certains citoyens, soucieux de donner un gage de "civisme" et d'ardeur militante avaient décidé d'abandonner les prénoms faisant référence au calendrier "vieux style" et aux "ci-devant saints" pour adopter des prénoms "révolutionnaires". C'est ainsi que Bernard André Victor, devint Bernard Pioche Fer, par une

manipulation très simple : André se fêtait le 30 novembre, Victor le 12 janvier dans le calendrier grégorien traditionnel. Le 30 novembre étant devenu le 10 frimaire et le 12 janvier le 23 nivôse, ces deux jours se trouvaient voués respectivement au culte de la pioche et du fer, comme d'autres l'étaient à la carotte, au raifort, au fumier, à la charrue ou à l'étain, ce qui explique ces inhabituels prénoms.

D'ailleurs, des personnages plus connus que Bernard avaient cédé à cette nouvelle mode, par exemple François Lebrun, ministre des affaires étrangères et futur consul aux côtés de Bonaparte, donna le 11 novembre 1792, à sa fille nouvelle née, qui n'en demandait pas tant, les charmants prénoms de Civilis Victoire Jemmapes Dumouriez (on est au lendemain de la bataille victorieuse de Jemmapes), Fouché, ancien moine oratorien "défroqué" et futur ministre de la police sous l'Empire, prénomma sa fille Nièvre (10 août 1793) du nom du département où il exerçait ses talents de représentant en mission de la Convention. De même, le citoyen Chaumette, procureur et membre du Conseil général de la commune de Paris, troqua ses prénoms de Pierre Gaspard "hérités des anciennes superstitions" contre celui, beaucoup plus facile à porter, d'Anaxagoras, "authentique martyr de la République athénienne". Le 21 pluviôse An II (9 février 1794), Bernard Pioche, Fer adresse depuis son bureau de Dijon des instructions draconiennes à toutes les autorités locales. Il écrit, entre autres : "c'est aux sociétés populaires, foyers du patriotisme, colonnes puissantes de la liberté et de l'égalité, qu'il est donné d'éclairer le peuple, de former des héros pour la Patrie, de surveiller tous les fonctionnaires publics, de dénoncer les abus, de poursuivre les traîtres, les égoïstes, les fédéralistes, les modérés

qui sont une peste sur la terre de la liberté..." Le 9 thermidor An II (27 juillet 1794) et l'exécution de Robespierre et de ses partisans entraînent la fermeture des clubs et la disparition de la plupart des sociétés populaires.

IV - LES PROBLEMES RELIGIEUX

Pendant toute la période révolutionnaire, et même sous la Terreur, des prêtres réfractaires continuent à célébrer les offices et administrer les sacrements suivant l'ancien rite. Ce n'est pas sans risques, car la présence policière est importante, et le zèle anticlérical des autorités locales, fermement stimulé par les représentants en mission, leur rend la tâche difficile, d'autant plus que la législation se durcit considérablement. En effet, le 29 novembre 1791, l'assemblée vote un décret prévoyant des sanctions contre les prêtres réfractaires ; le 27 mai 1792, un nouveau décret prévoit la déportation des "insermentés"; le 14 août 1792, un nouveau serment "à la liberté et à l'égalité" est exigé et, le 26 août, une loi ordonne à ceux qui n'ont pas prêté le serment du 14 de quitter la France dans les 15 jours sous peine de déportation en Guyane.



Faïence période révolutionnaire
collection musée de la Tour MARCIGNY

Le 21 mars 1793 sont créés les "comités de surveillance", le 16 vendémiaire An II (7 octobre 1793), les municipalités peuvent renoncer au culte catholique, le 4 frimaire An II (24 novembre 1793), le gouvernement décide la fermeture des églises. Après l'exécution de Robespierre et ses fidèles, marquant la fin de la "grande Terreur", la législation s'assouplit (décret du 21 février 1795 rétablissant la liberté des cultes) puis se durcit de nouveau après le coup de force du 18 fructidor An V (4 septembre 1797) destiné à mettre fin à une tentative de reprise du pouvoir par les royalistes. Le clergé de notre région va, comme l'ensemble de la population, subir ces événements avec des divergences notables dans les comportements avec, comme toujours dans les périodes troublées, des affrontements parfois violents entre les factions opposées. Les réactions du clergé sont dans l'ensemble "mitigées" au début (dans le département de Saône-et-Loire, suivant les régions, de 50 à 70% de ses membres prêtent le serment en 1791, mais beaucoup se rétractent après la condamnation de la constitution civile par le Pape) puis les positions se radicalisent progressivement. Dans les paragraphes qui suivent, on essaiera de voir en détail ce qui s'est passé dans les communes du Brionnais qui composent le district de Marcigny.

1°/ Chauffailles et son canton

A cette époque, Chauffailles n'a pas son importance actuelle et la population est voisine de 1500 habitants (le recensement de 1801 en indique 2105). Toutefois, la ville est déjà connue pour son activité commerciale ainsi que pour la fabrication de toile de coton et le travail du chanvre. En 1789, le maire se nomme Louis Labrosse et réussira à rester en fonction jusqu'en 1793 ; à cette date, il sera remplacé par

Benoît Duperron. Le curé est, depuis le 22 septembre 1779, François Pernety. Il est assisté d'un vicaire, nommé Pierre-Philibert Chuffin, originaire de Joncy. François Pernety prête le serment constitutionnel dès le début de 1791 puis, le 6 frimaire An II (26 novembre 1793), il se démet de toutes ses fonctions, ce qui ne l'empêche pas d'être considéré comme suspect dès la fin de l'année et d'être incarcéré le 27 décembre à Marcigny avec un certain nombre d'autres prêtres.

Ces arrestations font suite à la décision du 24 novembre 1793 (4 frimaire An II) de fermer les églises et d'interdire toute célébration du culte. Cette décision provoque de véritables émeutes dans diverses communes du district dont notamment Chauffailles, Varennes-sous-Dun, Mussy, Tancon, Melay. Insurrections spontanées pour les uns, provoquées par les membres du clergé et les "fanatiques" pour les autres, elles provoquent une réaction immédiate des autorités du district qui, le 4 nivôse An II (24 décembre 1793) dénoncent "les rassemblements de femmes, filles et jeunes gens armés de pierres, pics et bâtons pour empêcher l'accès de leurs temples aux magistrats et bons citoyens qui s'y rendaient pour l'étude des lois et la pratique des vertus civiques" et décrètent l'arrestation ou la mise en résidence surveillée à Marcigny de "tous les prêtres ou ci-devant prêtres". Libéré quelques mois plus tard, François Pernety quitta la région. Le vicaire Pierre-Philibert Chuffin, qui prête également le serment, est nommé curé constitutionnel de Saint-Boil. En 1793, il quitte toute fonction sacerdotale et s'engage dans l'armée. Il réintègrera plus tard le clergé.

A Chauffailles, comme dans toutes les communes, dès la fermeture des églises, la société populaire et le comité de surveillance

y tiennent leurs réunions. On peut préciser qu'à cette époque, l'église était toute proche de l'actuelle (construite à partir de 1834) qu'elle était orientée dans le sens Est-Ouest (comme la plupart des édifices religieux de ce temps), la porte d'entrée ("ornée d'une belle grille en fer forgé") face à l'actuelle place de l'Hôtel de Ville, et qu'elle jouxtait le cimetière (transféré à son emplacement actuel en 1829). Plus petite que sa remplaçante, la nef mesurait environ "20 pas de long sur 11 de large" (en gros 30 m sur 16). Le clocher carré surmontait le chœur et abritait "deux cloches de 800 et 600 livres".

Durant toute cette période, des prêtres réfractaires continuent à célébrer des offices et à administrer des sacrements. Ils sont généralement abrités dans des familles résidant à l'écart des agglomérations ou dans des zones montagneuses et boisées. C'est le cas du nommé Cheuzeville qui vécut dans la clandestinité dans la région de Belmont et de Belleroche dont il était originaire. On peut citer également Boisson à Saint-Germain-le-Montagne ou Chaumont à Azolette. Ces activités ne sont pas sans danger, car un agent du représentant en mission Javogues surveille attentivement les populations de ce coin du Brionnais. Il s'agit du dénommé Lapalus, natif de Matour, qui, grâce à un réseau bien structuré d'informateurs, poursuit avec obstination tous ceux qu'il nomme les "fauteurs de troubles et ennemis de la chose publique". On aura l'occasion de retrouver ce personnage par la suite.

La commune de Chassigny-sous-Dun fut également le théâtre d'affrontements parfois violents entre les habitants contestant la décision de fermeture de l'église et les autorités municipales appuyées par les dirigeants du district et une force armée composée de la gendarmerie de

La Clayette et de la garde nationale. Le 2 nivôse An II (22 décembre 1793), environ 80 personnes s'opposent à une réunion de la municipalité devant se tenir dans l'église désaffectée. Les émeutiers sont munis de "pics et de fourches" et refusent de se disperser. Des coups et des jets de pierres sont échangés. Le maire Antoine Perret pare de justesse un coup de fourche et un adjoint reçoit une pierre à la mâchoire qui "lui abattit une dent et le fit beaucoup saigner". Le lendemain, des renforts arrivent (une soixantaine d'hommes) et, dès 6 heures du matin, tentent de déloger les rebelles. Il s'ensuit un violent combat au cours duquel il y a des blessés, certains gravement (Gondy fils atteint d'un coup de fusil "qui le renversa", Antoine Rébé, qui reçoit un coup de baïonnette au bas-ventre) et un mort (un jeune homme dont on n'a pas retrouvé le nom). L'affaire se termine par l'évacuation des lieux et l'arrestation de douze personnes (6 hommes et 6 femmes) qui sont emprisonnées à La Clayette. Cet événement montre à l'évidence à quel point d'excitation en étaient arrivés les esprits.

A suivre dans un prochain article, où l'on abordera les autres communes du canton de Chauffailles.



Collection musée de la Tour MARCIGNY

Sources :

Almanach des députés à l'Assemblée Nationale année 1789 (archives départementales).

Acte 253 liasse 37 AD de Saône-et-Loire.

Actes 615, 616, 617 liasse 11 AD de Saône-et-Loire.

Actes 565, 566 liasse 30 AD de Saône-et-Loire

Archives municipales Marcigny, archives départementales 2L District de Marcigny.

AD de Saône-et-Loire 2L District de Marcigny.

Publications de l'INSEE "population de Saône-et-Loire de 1801 à 1968".

FIGURES DE MARCIGNY

JOSEPH DE BERCHOUX
1760 - 1838

Poète et gastronome

par Philippe GUINARD



Joseph BERCHOUX (1765-1839)

Le 17 décembre 1838, par une triste et froide journée d'hiver, s'éteignait doucement à Marcigny Joseph de Berchoux, le poète, dans sa belle maison des Abergeries et dans la rue qui portera son nom pendant une centaine d'années. Il avait 78 ans. L'on peut, certes, déplorer que cette rue ait été débaptisée dans les années 1970 pour être intégrée dans la rue Charles de Gaulle, tant le renom de

l'immortel auteur de *La Gastronomie* rejaillit encore, plus d'un siècle et demi après sa mort, sur sa cité d'adoption.

Joseph de Berchoux, en effet, n'était pas né à Marcigny, mais à Saint Symphorien-de-Lay, non loin de Roanne, le 3 novembre 1760. Mais son implantation chez nous, où il fixa sa demeure pour y passer la plus grande partie de sa vie et où il voulut

mourir, en fait un de nos concitoyens à part entière.

Issu d'une famille de petite noblesse, où l'on voit se succéder capitaines-châtelains, avocats au Parlement, notaires royaux, etc. - son père n'était-il pas juge-prévôt au nom du duc d'Orléans, seigneur du Beaujolais ! -, c'est après de bonnes études au collège des pères de l'Oratoire de Lyon - Le lycée Ampère actuel - qu'il "monta" à Paris. Déjà, il montrait d'indéniables dispositions pour les lettres et se lia bien vite d'amitié avec un certain Michaud, fervent royaliste, comme lui. Tous deux fréquentaient alors les brasseries des boulevards, les chansonniers, les théâtres, l'opéra et même les salons qui brillaient alors du dernier éclat de l'ancien régime, et où Berchoux se fit rapidement remarquer par la finesse de son esprit et l'élégance de ses manières.

Et là d'écrire :

*De la France je vis l'illustre capitale
Non sans donner des pleurs à ma ville
natale.*

Nostalgie du pays, peut-être ! Il est vrai que le jeune poète a connu les douceurs de la province et l'on sent déjà, dans les vers où il chante les délices des réfectoires bénédictins, son goût naissant pour la bonne chère.

*J'ai souvent regretté les asiles pieux
Où vivaient humblement ces bons
religieux
Je vous aimais surtout, enfant de
Saint Benoît
De Cluny, de Saint Maur...
J'avais un bon parent dans votre ordre
élevé,
Un oncle que le ciel m'a trop vite enlevé
J'ai souvent visité son brillant
réfectoire
Là, Comus triomphant présidait avec
gloire*

*Là, tous les biens exquis qu'enfante
l'univers
Les hôtes des forêts, des fleuves et des
mers
Recueillis par des mains généreuses et
actives,
S'unissaient à l'envie pour charmer les
convives.*

Cependant les années passent et la trentaine approche tandis que l'agitation des esprits s'étend : la Révolution est en marche. Les titres de noblesse, les privilèges sont abolis. Prudent et pressentant le danger, le jeune aristocrate quitte la capitale et rentre au pays où il accepte le poste de juge de paix qu'on lui propose, poste pourtant peu adapté à son tempérament calme et craintif. Néanmoins, ses opinions royalistes l'ayant rendu suspect et dans la crainte d'une arrestation, Berchoux, tout en abandonnant la particule, s'engage comme volontaire dans le bataillon de la Loire en 1792. Ce "volontaire" par force nous a compté en vers les débuts de sa carrière militaire :

*Naguère dans ces temps de mémoire
fatale
Où le crime planait sur ma terre natale
Effrayé, menacé par un monstre cruel,
Forcé d'abandonner le banquet
paternel,
Je cherchais mon salut dans ces rangs
militaires
Formés par la Terreur et pourtant
volontaires;
Je m'armais tristement d'un fusil
inhumain
Qui jamais, grâce au ciel, ne fit feu
dans ma main ;
Je me chargeai d'un sac, humble
dépositaire,
De tout ce qui devait me rester sur la
terre.*

et déjà le gourmand poète d'ajouter :

*Adieu, friands apprêts, gibiers, pâtés
dorés,*

*Au foyer domestique avec soins
préparés !...*

puis :

*Je suivis à pas lents des routes
parsemées
D'innombrables soldats entraînés aux
armées.
Que de tristes festins nous attendaient
le soir,
Le pain du fournisseur était-il assez
noir.
Son bouillon assez clair, et son vin
assez rude !...*

Et pourtant ! C'est au cours d'un périple conduisant son régiment en Italie que notre engagé volontaire fera une rencontre qui devait marquer la suite de sa vie et de sa carrière littéraire. Halte se fit donc ce soir là dans le parc du château d'Arcy, réquisitionné pour la circonstance, où les marquis et marquise Larcher ouvrirent largement leur porte à ce fils de famille, apparenté comme eux aux Perrin de Précly qui habitaient également près de Marcigny, non loin d'ici. Et de nous raconter :

*Nous gagnons lentement la terre
d'Italie.
Le ciel nous fit trouver sur la route une
amie.
On n'avait point encore dévasté son
manoir,
Il attendait son tour, elle devait l'avoir.*

Puis comblé par cet accueil :

*Je ne suis plus soldat,
je règne sur le roi !*

Toutefois Berchoux ne devait jamais atteindre l'Italie, le hasard lui ayant fait retrouver à Valence son ami de Lablanchel qui, grâce à son grade de colonel, le fit passer à Nice dans les bureaux du trésorier-payeur de l'armée. Notre poète soldat ne manqua pas cependant de reprendre sa liberté à la première occasion et

quitta ses fonctions en 1797, abandonnant l'épée et le fusil pour la plume. Il revint ainsi à ses premières amours et à sa terre natale.

Le théâtre, la littérature, les arts, les modes, tout s'inspirait alors de la mythologie grecque et de l'histoire romaine. La Révolution avait remis en faveur les anciennes vertus républicaines des Romains et les imitait jusque dans les costumes. En publiant anonymement une spirituelle satire littéraire intitulée *élogie*, dans un journal parisien, Berchoux ne s'attendait pas au succès rencontré. Son premier vers, en effet, fut copié jusqu'outre Rhin :

*Qui me délivrera des Grecs et des
Romains ?
Du fond de leur tombeau, ces peuples
inhumains
Feront assurément le malheur de ma
vie.*

Cependant, après la chute de Robespierre, tout danger écarté, Berchoux n'aura de cesse de retrouver ses amis d'Arcy pour leur offrir la primeur de ce nouvel écrit, son *élogie*. C'est d'ailleurs grâce aux libéralités de la marquise qu'il pourra faire éditer cette oeuvre, qui devait faire le tour des salons littéraires en excitant la curiosité par son anonymat. C'est naturellement son ami Michaud et le frère de celui-ci, tous deux des mêmes opinions politiques que Berchoux, qui, tout en le félicitant, éditeront son oeuvre et lui ouvriront les portes du monde des lettres grâce à leur statut de journalistes.

Devenu rédacteur de leur journal *La gazette de France*, il collabore alors à *La Quotidienne*, journal royaliste de son ami, en même temps qu'il met la dernière main à l'oeuvre qui va l'immortaliser, *La Gastronomie ou l'homme des champs à table*. Le succès est immédiat, éclatant. Berchoux devient la coqueluche du

Tout Paris. La fulgurante renommée de cette oeuvre, qui sera traduite en plusieurs langues, dont l'anglais, reste encore intacte puisqu'elle est encore éditée de nos jours. Citons-en quelques extraits parmi les plus connus :

*Souvenez-vous toujours dans le cours
de la vie
Qu'une journée sans repas est une
perfidie.*

ou encore,

*Eloignez ce fâcheux qui vers vous
s'achemine,
On ne dérange pas l'honnête homme
qui dîne.*

Puis, quoique poète lui-même :

*Messieurs, je vous entends, je sais vous
deviner,
Un poème jamais ne valut un dîner.*

Enfin :

*Sachez rire de tout sans offenser
personne.*

Ce n'est qu'à la troisième édition que Berchoux se fera connaître et, en 1805, une quatrième paraîtra chez Giquet et Michaud - toujours lui - dont nous ne pouvons passer sous silence la dédicace adressée à Madame la marquise Larcher d'Arcy :

*Tout est soumis à l'Art au moment où
nous sommes,
Tant d'Arts nous font beaucoup
d'honneurs.
Nous avons l'Art du décrotteur;
Et l'Art de faire de grands hommes,
L'Art de tondre et l'Art d'être tondu,
Voire l'Art du naturaliste;
L'Art de plaire vous est connu,
Celui d'aimer...vous l'avez lu.
On travaille à l'Art d'être triste,
L'Art de manger manquait à cette
ligne;
Je vous l'adresse, et, grâce au talent
D'un poète gastronome,*

*Vous allez dîner en artiste
C'est dîner bien légèrement.*

Malgré le décès du marquis Larcher d'Arcy, usé prématurément par un séjour dans les cachots de la Terreur, Berchoux trouve toujours asile et couvert au château, dont les portes sont également ouvertes aux amis de la région, le marquis de Vichy, maire de Montceaux-l'Etoile, le général Perrin de Précly, oncle de notre poète, le célèbre défenseur de Louis XVI et de la ville de Lyon qui s'est retiré à Marcigny. On y rencontre également très souvent Polissard, contrôleur des contributions, député et juge de paix à Marcigny, et puis Michaud, l'ami de toujours. Celui-ci, en effet, persécuté à Paris pour ses idées monarchistes, est venu se réfugier lui aussi à Marcigny et c'est dans la belle propriété du docteur Legrand, entourée d'un parc reposant, qu'il trouvera le calme nécessaire pour mettre la première main à sa belle Histoire des Croisades. Cette maison, acquise par la suite par la famille Gantheret, est le Centre médico-social, et le parc est devenu municipal. Berchoux, lui, a bien acquis une maison à La Roche, sur Baugy, près d'Arcy, où il passe quelques mois l'été, mais c'est dans sa belle propriété des Abergeries, actuellement la maison Pénin-Casati, qu'il loge désormais, près de son ami Michaud. Nous avons déjà dit que la rue entre leurs deux demeures portera son nom pendant près d'un siècle.

Elu dès 1806 à l'Académie de Mâcon, Berchoux écrit toujours. Déjà en 1803

il a publié Le philosophe de Charenton puis La Danse ou Les dieux de l'Opéra, mais aucune de ses oeuvres n'égalera le succès de son élégie ou de sa Gastronomie . Il publiera dans la foulée, en l'espace d'une quinzaine d'années, nombre d'oeuvres en vers et quelques-unes en prose. En 1817, l'année où il siègera à l'Académie aux

côtés d'un certain Alphonse de Lamartine, en pleine Restauration, il publie son *Voltaire*, ou le triomphe de la philosophie moderne, puis *L'enfant prodigue* et enfin, en 1819, son célèbre *Art politique* où toute sa philosophie se résume en ce vers fameux :

*Vive le Roi, voilà tout mon art
politique.*

Ces oeuvres satiriques, dirigées contre les idées libérales de cette époque furent accueillies avec indifférence, mais valurent au poète la croix de la Légion d'honneur, distinction alors rare pour un civil, ainsi qu'une pension de deux mille francs octroyée par Louis XVIII. Conforté dans son statut de rédacteur à *La Quotidienne* et à *La Gazette de France*, il signe sous les pseudonymes de *Nacone* ou de *Monsieur Muzart*, des articles payés jusqu'à cinquante francs, somme énorme pour l'époque. C'est dans ce dernier journal que parut un bon travail, satirique lui aussi, *L'histoire merveilleuse et véritable d'un actionnaire de la banque Lafarge* écrite par lui-même. Il publia encore entre autres écrits *Six chapitres du citoyen Quichotte de La Manche* où il prétendait ridiculiser Benjamin Constant - collègue ou rival ! - et enfin ses œuvres poétiques parues chez Michaud en 1809.

Ces importants travaux étaient cependant entrecoupés d'agréables réunions de salon, de promenades sous l'ombrage discret des futaies d'Arcy où la marquise, remariée avec Georges Thomé de St. Cyr dès 1807, recevait toujours ses amis. Le petit cercle s'était enrichi de Jean Perrin, le frère du général Perrin de Précý, et de son fils Pierre, de Monsieur Durozet, de Chambilly. Chacun apportait un souvenir des derniers jours de la monarchie, un sombre épisode du temps de la Terreur, le récit d'une victoire de l'Empire. Pierre Perrin

lisait ses vers et Berchoux ses oeuvres, dans lesquelles pointait souvent, malgré la déception du remariage de son amie, quelque malicieuse louange galante adressée à la marquise. Nul doute en effet que Berchoux eut, à l'époque du veuvage de celle-ci, des espérances, d'où l'achat de sa maison à Baugy, près d'Arcy. Pour preuve, nous ne pouvons que lire ces quelques vers écrits après l'annonce de la "trahison" de son amie qui, âgée de quarante-deux ans, avait choisi un jeune époux de treize ans plus jeune qu'elle :

*J'avais coulé des jours heureux,
J'avais rêvé l'amitié, la constance,
Je m'endormais, bercé par l'espérance
J'ai tout perdu; De noirs orages
Ont de ma vie emporté la douceur
Il faut chercher d'autres bocages
Une autre amie et d'autres fleurs.*

Ces réunions se terminaient souvent par un dîner où l'on mettait facilement en pratique les préceptes de *La Gastronomie* et quelquefois, les vieux vins aidant, la gaieté battait son plein tant au salon qu'aux cuisines où les serviteurs se délectaient des reliefs. On raconte d'ailleurs qu'un jour, le cocher de la marquise ramenant Berchoux, à fond de train, à Marcigny, après un plantureux repas, s'ouvrait la route en criant : "Place, paysans, place ! Laissez passer Monsieur le cocher à Berchoux", tandis que le poète, bien calé au fond du coche, souriait avec indulgence.

Comme on s'en doute, Berchoux accueillera avec joie le retour en France des Bourbons, en 1814, au point d'accompagner, dès le mois d'avril, son oncle, le général de Précý qui se rendait à Paris pour y préparer l'arrivée de Louis XVIII alors exilé en Italie. Jamais, en effet, même dans la tourmente, il ne changera ses opinions politiques. Il l'accompagnera également en septembre, à Lyon où le général est accueilli en héros pour

avoir défendu la ville, en 1793, lors du siège par les armées de la Convention, puis l'année suivante, quand celui-ci va poser la première pierre du monument des Brotteaux, érigé à la mémoire des victimes de la Terreur.

Entre-temps, Berchoux réside toujours à Marcigny dans sa belle demeure des Abergeries. Son oncle, habite, lui, le non moins bel immeuble de la famille Reverchon situé dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, rue de Précyc. C'est là que le général mourra en 1820, et c'est tout naturellement Berchoux, son neveu, qui déclarera le décès.

Cette disparition va changer le destin de notre poète puisqu'alors, sans parent proche, il va vendre sa maison en viager, tout en en conservant la jouissance. Il est probable que la pension de Louis XVIII ne permettait à Berchoux qu'un train de vie modeste. Joseph Sandre nous dit à ce sujet :

"A Berchoux, pauvre, la marquise (d'Arcy) avait donné le choix d'une pension viagère ou de la table". En bon gastronome, Berchoux avait choisi la table, ne démentant pas son vers célèbre :

Jamais un poème ne valut un dîner.

Il passe alors ses étés à Baugy, plus près de ses amis, les Saint-Cyr, qu'il peut visiter facilement. Il semble qu'il soit bien implanté dans ce petit pays puisqu'il en sera maire jusqu'en 1830, année où il se retire définitivement de la vie publique, lors de l'avènement de Louis Philippe et de la monarchie de juillet. L'hiver, il revient aux Abergeries.

La marquise disparue en 1836, Berchoux séjourne plus souvent à Marcigny, se plaisant à dire :

Là où je voudrais mourir . C'est en effet là qu'il s'éteint, un peu plus de

deux ans après elle, le 17 décembre 1838, malgré son étonnante santé. Il avait soixante-dix-huit ans. Deux jours plus tard, sa dépouille allait reposer en cette terre de Marcigny qu'il avait choisie. Cependant le cimetière de Saint Nizier - place du champ de foire actuelle - devant être désaffecté en 1840 pour être transféré à son emplacement des Plaines, sa famille vint la chercher pour la transporter en Forez, terre natale du poète. Ainsi Marcigny ne garde ni la dépouille du général de Précyc, transférée à Lyon en 1921, ni celle du poète de La Gastronomie, son neveu.

Berchoux avait connu une grande célébrité sous l'Empire et sous la Restauration. Il jouit d'une gloire officielle et fut un poète de renom à une époque où les lettres françaises ne brillaient que d'un faible rayon. De lui nous restent ses écrits, et le musée municipal conserve jalousement son buste modelé par la marquise d'Arcy, comme celui du marquis de Vichy qui fut si souvent son compagnon de soirées au château.

Écoutons-le pourtant nous dire encore, comme il le disait à son ami Ambroise Tardieu qui avait voulu graver son portrait au profil ingrat :

*Je suis on ne peut plus reconnaissant
du pas que je semble faire par vous
vers l'immortalité. J'ai lieu de croire
que je serais absolument incapable d'y
aller tout seul.*

*O Mort ! Je suis capable en t'abordant
...de partir d'un éclat de rire.*

♦♦♦♦

Propos recueillis par Philippe Guinard dont la grand-mère, Madame Auguste Guinard, née Louise Vexnat (ou Vexenat), était l'arrière-petite-fille de Jean Vexenat et de Marie Boussand, son épouse, tous deux au service de Berchoux, lui comme cocher et elle comme cuisinière, dans les années 1810 à 1830.

Note de la rédaction :

La Gastronomie, ouvrage dont la célébrité a fait du mot un terme du vocabulaire courant est toujours réédité. Il est possible de trouver, à la bibliothèque municipale de Mâcon, quelques ouvrages de Berchoux dans leurs anciennes éditions. Chaque oeuvre est suivie d'un choix de poésies fugitives. Nous pouvons indiquer aux lecteurs intéressés qu'il est encore possible de retrouver quelques-uns de ces livres chez les libraires spécialisés.

Joseph Berchoux est cité par les principaux dictionnaires anciens et par le Dictionnaire de biographies

françaises de la librairie Letouzey (T.5,1951). Pour le lecteur qui voudrait approfondir ses recherches, on peut proposer la petite bibliographie suivante :

- JB DEROST, Joseph Berchoux, Marcigny, impr.Derost, 1905.

- Edgar DUCROUX, Le poète Berchoux et la marquise Larcher d'Arcy, Bourg en Bresse, Le Bastion, 1990.

- Francois CASATI-BROCHIER, La Gastronomie de Berchoux et la région lyonnaise, Lyon, Bellier, 1994.

FIGURES DE MARCIGNY

Quentin ORMEZZANO

Naturaliste, botaniste, archéologue

par Marcel PERROT



Quentin ORMEZZANO

Pour rendre hommage à Quentin Ormezzano et le faire mieux connaître, "les Amis des Arts de Marcigny et de sa région" envisagent de faire paraître des articles sur sa vie et son oeuvre, et d'améliorer la présentation de ses collections, léguées au musée de Marcigny en 1913.

Pour écrire le présent article, nous avons utilisé la Notice nécrologique rédigée par son ami et collaborateur E. CHATEAU (Autun, 1913).

Jean-Baptiste Quentin Ormezzano naquit le 15 septembre 1854 à Châtel-de-Neuvre, dans l'Allier, de Louis Ormezzano, Italien originaire de la province de Novarre, et de Marie-Paule Chenaud. Après des études à l'école des frères de Charlieu, qui l'initièrent à l'histoire naturelle, il fut associé de bonne heure aux travaux

de son père comme plâtrier et peintre décorateur. Pendant ce temps, ses deux frères faisaient des études de pharmacie.

Il épousa Claudine Degueurce, de Charlieu, et, en 1891, il fut naturalisé français. Puis il prit la direction de l'entreprise familiale et en fit une des

plus importants affaires de travaux publics de la région. Il construisit un grand nombre d'écoles et restaura plusieurs églises. Il prit une part importante à la construction du canal de Roanne à Digoin. Il travailla aussi à l'établissement thermal de Bourbon-Lancy et pour le compte de propriétaires privés du voisinage. Les architectes qui l'employaient devenaient rapidement ses amis. Comme l'un d'eux le dit à E. Château : "Ormezzano donne à ses constructions un cachet artistique qui plaît au premier coup d'oeil ; je suis toujours heureux de lui voir exécuter les travaux que je dirige".

Sa réussite professionnelle fut totale, mais la mort des êtres chers qui l'entouraient bouleversa sa vie familiale : il eut d'abord la douleur de perdre sa jeune épouse, qui lui laissait deux fillettes à élever ; puis, successivement, il vit disparaître son frère, pharmacien à La Clayette, sa fille aînée, son second frère et sa vieille mère. Sa fille cadette, Henriette, envoyée dans le Midi pour y parfaire et ses études et sa santé, ramena, quelques années plus tard, la gaieté au logis paternel, avant d'épouser un greffier de paix au Coteau, à côté de Roanne, Voiron.

Quentin Ormezzano aspirait à prendre alors un repos bien mérité, mais il n'en profita pas longtemps. Atteint de diabète depuis des années, mais ne voulant rien changer à ses habitudes, il fut finalement terrassé par la maladie, le 14 septembre 1912.

* * *

Tout jeune, Quentin Ormezzano avait eu le goût de la botanique et, en 1865, ses parents lui avaient offert, à sa demande, une Flore comme cadeau de première communion. Il consacra ensuite tous ses loisirs à étudier les plantes pour les réunir en herbier.

Ayant lié connaissance avec le docteur F.X. Gillot, savant botaniste, sur ses conseils, il fit acte de candidature auprès de la Société d'histoire naturelle d'Autun, qui l'admit en 1888. Il s'intéressa à la mycologie et, avec Lucand et Gillot, contribua au Catalogue des champignons supérieurs de Saône-et-Loire.

Avec Marchal, il chassa les insectes et recueillit plusieurs espèces nouvelles pour le département. Avec Maurice de Laplanche et Gensoul, il étudia les poissons et fournit à ses correspondants des renseignements pleins d'intérêt. Il aimait aussi beaucoup observer les oiseaux et envoya à la Société d'histoire naturelle d'Autun de beaux spécimens de plongeon lunne et d'eider à duvet.

Quentin Ormezzano s'intéressait encore aux mammifères, à la géologie et à la minéralogie ; il s'occupa de préhistoire, d'archéologie et de numismatique. Il aimait l'architecture, la peinture, mais appréciait surtout les beautés de la nature : il était particulièrement sensible au parfum et aux couleurs des fleurs. Le but final de ses études botaniques était de réunir les éléments nécessaires pour écrire une Flore du Brionnais. Le 17 août 1890, ayant terminé le classement de son herbier, dont il était très fier, il exposa ses collections botaniques au concours agricole de Marcigny. Ses travaux furent remarqués et il reçut le premier prix de la catégorie dans laquelle il concourait.

Tel fut cet homme, curieux de tout, excellent observateur, doué d'une prodigieuse mémoire, mais qui ne trouvait jamais le temps de rédiger ses textes. En 1895, E. Château devint son fidèle collaborateur et Ormezzano lui laissa le soin de tirer parti de son herbier pour écrire La Florule du Brionnais.

L'Association française de botanique ayant été fondée en 1898, il en fut l'un des premiers adhérents et resta fidèle à cette société jusqu'à sa dissolution. Le 6 juillet 1899, il devint membre de l'Académie de Mâcon. Lors de sa réception, il y aura cent ans cette année, le secrétaire perpétuel de cette société savante, Armand Duréault, l'interrogea sur "une trouvaille paléontologique (ossements d'un ichthyosaure gigantesque) faite à Chenoux, près de Marcigny". Quentin Ormezzano répondit à cette question par un rapport intitulé "Note sur quelques vestiges préhistoriques et archéologiques des environs de Marcigny (Brionnais et Charolais)", qui fut lu en séance à la société le 7 septembre 1899. Ce texte parut dans les Annales de l'Académie de Mâcon (t.IV, 1899, P. 501-507). Il apportait des précisions sur les fouilles qui venaient d'être faites à Chenoux, à l'initiative de l'ingénieur en chef des mines de Blanzay, Mathey, pour retrouver les ossements fossilisés d'un très grand saurien dont, "depuis plusieurs années déjà, la rencontre de débris de côtes et même de vertèbres indiquait la trace"... Puis Q. Ormezzano poursuivait en faisant l'état des recherches et interrogations des chercheurs locaux quant au passé préhistorique, gaulois et gallo-romain de la région de Marcigny. L'Académie était désireuse d'encourager de nouvelles recherches préhistoriques et archéologiques dans ce qu'elle appelait curieusement "la région bourbonnaise faisant partie de Saône-et-Loire", région qu'elle connaissait mal. Elle appréciait d'autant mieux d'avoir trouvé, en ces lointains parages, une sorte de correspondant (Annales Acad. Mâcon, t.IV, 1899, "Extraits des p.-v. des séances, année 1899", p. LXIX)

Après avoir collaboré avec Marchal et Château, à un Catalogue des zoocécidies de Saône-et-Loire, consacré aux diverses galles

(excroissances produites chez les végétaux sous l'influence de certains parasites, insectes ou champignons, comme la noix de galle, excroissance des feuilles de chêne, riche en tanin et qui se forme autour de l'oeuf et de la larve d'un hyménoptère, le cynips), il écrivit un important rapport sur l'exposition de ces zoocécidies au concours agricole de Marcigny de 1900. Ce rapport parut dans les bulletins de la Société agricole de Charolles et de la Société d'histoire naturelle d'Autun, sous le titre : "L'histoire naturelle au concours agricole de Marcigny" et, le 8 août 1900, Q. Ormezzano fut admis comme membre de la Société d'agriculture de Charolles.

* * *

Dans la pensée de Quentin Ormezzano, ses collections devaient aller à la Société d'histoire naturelle d'Autun, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles du musée de cette société. L'inauguration fut retardée et il mourut entre temps. En l'absence de dispositions testamentaires, ses héritiers remirent ses collections à la ville de Marcigny, dont le musée devait prendre son nom : "Musée Ormezzano". Pour des raisons que nous ignorons, peut-être en partie liées à la guerre, qui interrompit ou mit fin à de nombreux travaux savants en France, cela ne se fit pas. Les fossiles restèrent pendant des décennies dans leurs cartons, sous la charpente. Depuis 1979, ils sont exposés dans une vitrine de la salle dite "des curiosités".

Le 7 juin 1979, dans notre jardin potager des Maniguets, nous avons découvert le premier des nombreux outils préhistoriques que nous avons fait expertiser et qui datent du Paléolithique moyen, c'est-à-dire de l'homme de Néanderthal. A la Société préhistorique de la Loire, nous avons rencontré le docteur Perrève et son

épouse qui, pendant une dizaine d'années, avaient fait des recherches sur la préhistoire entre Roanne et Digoin. Ils décidèrent alors de créer, par leurs dons au musée de la Tour, à Marcigny, un département de préhistoire. Afin de mettre en valeur les diverses pièces qui s'y trouvaient déjà, dont les outils lithiques provenant de la grotte d'Arcy-sur-Cure offerts par M. Déclas, il était nécessaire de restructurer la salle "des curiosités" et d'en faire une salle consacrée à la minéralogie, aux fossiles, à la préhistoire et à l'archéologie. Cette salle doit être inaugurée pour la saison 1999 et il a été décidé de réparer une bien trop longue injustice en lui donnant le nom de **SALLE QUENTIN ORMEZZANO**.

Malheureusement, l'herbier n'offre plus d'intérêt que par ses étiquettes : réduites en poussière ou desséchées, les plantes ont perdu leurs couleurs et présentent l'aspect d'un mauvais foin. En revanche, la collection d'insectes, conservée bien à l'abri dans des boîtes et des cartons, a mieux résisté aux ravages du temps et mériterait encore d'être exposée, plus de cent ans après avoir été constituée.

* * *

Quand vous descendrez la rue Charles de Gaulle, à Marcigny, juste après l'hôtel de ville, vous verrez se dresser la maison dans laquelle vécut cet homme, si éprouvé par les malheurs familiaux, mais qui sut trouver dans sa soif de connaissances un but à sa vie. Cette maison fut, plus récemment, occupée par M. et Mme Roux, buraliste et modiste, et abrite aujourd'hui le cabinet de kinésithérapie de M. Yannick Fauchon ;

Ayez une pensée admirative pour un homme injustement oublié de ses concitoyens : **Quentin ORMEZZANO**.

Les travaux savants de Quentin Ormezzano cités dans cet article ont tous paru dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun avant, pour certains d'entre eux, d'être publiés en extraits ou en tiré-à-part :

"Catalogue raisonné des champignons (Hyménomycètes) supérieurs des environs d'Autun et de Saône-et-Loire", dans Bull. Sté hist. nat. Autun, 1889, 1890, 1891.

"La Rosalie des Alpes dans le Brionnais", idem, 1893, p. 192.

En collaboration avec le Dr X. Gillot, "Champignons destructeurs des bois : le Mérule et ses dégâts, moyens préventifs", ibidem, 1893, p. 198.

Catalogue des Zoocécidies de Saône-et-Loire, par C. Marchal et E. Château, Autun, 1905. Ce catalogue a été suivi d'un "Premier supplément...", publié par E. Château et Chassignol dans le Bull. Sté hist. nat. Autun, 1911.

Florule raisonnée du Brionnais, en collaboration avec E. Château et le Dr X. Gillot, Autun, 1908 (213 p.)

DANS LE SUD-BRIONNAIS :

LES CARRIERES DE LA VALLEE DU SORNIN

par André GUITTAT

LA TERRE

Cette terre que les habitants de la région appellent "réfractaire" était extraite de différentes carrières ouvertes par un géologue amateur, Benoît Michaud, qui connaissait parfaitement la région. Il était chef de gare à Saint-Maurice-les-Châteauneuf. Exploitées, semble-t-il, à partir de 1909, ces carrières se situent sur le territoire de la commune de Ligny-en-Brionnais, aux lieu-dits Chambris, Goratys et du Charrare, d'après les indications que nous avons recueillies. Une autre carrière, à 60m. environ au nord-ouest de Chambris, a été ouverte dans les années 1916-1917 et exploitée par les Etablissements Fauchon-Baudot, de Paray-le-Monial.

Implantées sur les pentes du vallon des Equetteries, au sud du bois de Chaintres, les carrières produisaient une argile utilisée pour la vaisselle, la poterie, les briques réfractaires, les appareils sanitaires. La production était envoyée à Digoïn, Paray-le-Monial, Navilly, Verdun-sur-le-Doubs. Par la suite, elle a même été expédiée jusqu'en Italie.

Une poterie a existé à Saint-Maurice, créée par trois habitants de cette commune qui s'associèrent pour former une société en nom collectif. Elle a fonctionné de 1920 à 1925, date

de la dissolution de la société, et employait des ouvriers qui avaient travaillé à Charolles et produisaient des assiettes, plats, bols dont le bleu approchait du bleu de Charolles. Aujourd'hui, cette vaisselle est cotée sur le marché des antiquités et recherchée par les collectionneurs.

En 1980, les carrières précédemment exploitées par la société Saint-Martin furent vendue à la société Fauchon-Baudot, de Paray-le-Monial. Celle-ci, en 1996 en extrayait encore mille tonnes de terre (silice, kaolin ou argile) employée à la fabrication de briques réfractaires pour les hauts-fourneaux, fours de boulangers et plus généralement toutes installations impliquant le contact avec une température élevée.

Antérieurement à l'exploitation de la terre réfractaire, dès 1898 des carrières différentes s'étaient ouvertes pour alimenter des tuileries, sur le plateau, à la limite des communes de Saint-Maurice et de Ligny-en-Brionnais. Elles fournissaient une terre jaune et grasse extraite des prés avoisinant les tuileries : la tuilerie Cannel, à Saint-Maurice, qui s'arrêta vers 1906, ou la tuilerie Jugnet, à Ligny-en-Brionnais, qui resta en activité jusque vers 1932-1933.

Les produits élaborés dans ces tuileries étaient vendus aux alentours immédiats, mais on trouve des briques marquées de leurs noms jusqu'à Thel, Ranchal ou Saint-Nizier-d'Azergues.

Il s'agit essentiellement de briques pleines, et de tuiles plates ou creuses, de carreaux d'intérieur. (Plus récemment, la production s'est un peu diversifiée : tuiles mécaniques, pots de fleurs). La couleur de la production variait suivant la chaleur et la disposition des pièces dans le four, au centre ou sur le périmètre, en haut ou en bas...

LA PIERRE CALCAIRE

La construction des maisons et des édifices publics, surtout les églises, nécessitait la fourniture d'importants cubages de pierre que l'on devait trouver à proximité, le transport étant très onéreux.

Pour cette raison, un peu partout dans ce coin du Brionnais où, depuis les églises romanes, les édifices religieux sont nombreux, on a ouvert une carrière presque dans chaque village.

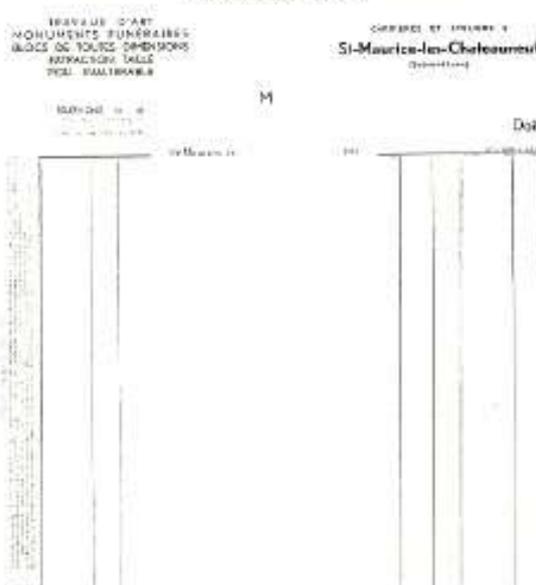
Le territoire de Saint-Maurice recèle un calcaire résistant au gel et facile à travailler, parfaitement adapté à la sculpture. Pour cette raison, cette commune fut le berceau d'une quantité de tailleurs de pierre dont le dernier, Gervais Mars, a disparu il y a peu d'années. Mais, en remontant les générations dans les généalogies familiales, on en trouve bien d'autres, nommés par les registres paroissiaux et d'état civil, particulièrement dans les actes de mariage qui mentionnent la profession des époux.

Si l'on prend l'exemple des Desseaux (dont le nom est orthographié indifféremment Dessaux ou Desseaux), on rencontre successivement : en 1689 Pierre Dessaux,

fils d'Antoine, suivi par Claude (I) marié en 1718, puis par Claude (II) marié en 1743, enfin par Claude (III) marié en 1772; tous sont dits laboureurs et tailleurs de pierre. Il faut attendre 1817 et Jean-Pierre Desseaux, qui n'apparaît plus, lors de son mariage, qu'avec la profession d'agriculteur. Il fut propriétaire du domaine de la Tour, acheté au marquis de Drée en 1820.

Les Granits de la Vallée du Sornin

C. DESSEAUX



Les communes environnantes possèdent également des carrières de pierre à destinations diverses, comme la carrière de Michaudon qui alimentait un four à chaux, ou la carrière sise sur le versant ouest de la butte de Montagnet (altitude :414 m.), à Saint-Martin-de-Lixy, qui a fourni le beau calcaire à entroques (corps fossiles un peu en forme d'étoiles de mer) utilisé pour édifier l'église de Tancon en 1852.

Cependant les carrières de Saint-Maurice n'ont pas fourni les pierres de sa nouvelle église, projetée dès 1837 par Etienne Burthier et construite en 1853-1854 à l'initiative de Claude Tachon, puis de Pierre Burthier et de Jean-Pierre Prévot. Pour éviter de trop long charrois, l'église devait

s'élever "aux Carrières". Mais Mr. Burthier proposa de faire don de la pierre de taille nécessaire, à prendre dans sa carrière de Montagnet, à condition de pouvoir contempler l'église depuis sa propriété. Pour cette raison, elle fut implantée là où nous la connaissons, mais sa construction coûta seulement 15 000 F au conseil de fabrique et 20 000 F à la commune, les charrois de matériaux étant en outre assurés gratuitement par les habitants. Cette église vient, grâce à la municipalité (que les contribuables en soient remerciés !), de subir une rénovation intérieure de très bonne facture, suivie en 1997, d'une réfection des enduits extérieurs et d'un ravalement des surfaces en pierre de taille du plus heureux effet.

A défaut d'être mises à contribution pour l'église de la commune, les carrières de Saint-Maurice fournirent les pierres utilisées, en 1914, pour la restauration de l'église de Saint-Bonnet-de-Cray et, en 1920, pour la construction de la succursale du Crédit Lyonnais à Charlieu (Jean Marie Gay, de Ligny-en-Brionnais fit les charrois avec ses attelages). La carrière principale était dite carrière Tachon. Une autre carrière, située dans l'ancienne propriété de Madame de Rochefort, offrait des bancs supérieurs (appelés "bancs Rochon") dont la pierre, utilisée pour la construction, se prêtait bien à la sculpture, tandis que les bancs inférieurs, trop durs, étaient difficiles à travailler. Leur pierre allait aux fours à chaux. Cette carrière a cessé d'être exploitée vers 1948-1950.

LE GRANIT

Comme nous l'avons vu plus haut, les Desseaux abandonnèrent à la fin du XVIIIème siècle le métier de carrier et de tailleur de pierre. Au siècle suivant, ni Jean-Pierre, ni son fils Jacques, marié en 1854, non plus que son petit-fils Louis, marié en 1886, ne

s'intéressèrent aux carrières. Mais Louis étant mort en 1912, sa veuve entra en pourparlers avec un certain Ancet, directeur de la société "Le granit", de Dijon, en vue d'ouvrir une carrière sur sa propriété. L'affaire n'aboutit pas. Cependant, son fils, Claudien Desseaux, libéré de ses obligations militaires après une blessure reçue au combat, reprit l'idée. Le 5 février 1922, il fonda avec Benoît Michaud une société en nom collectif pour l'exploitation du granit de Saint-Maurice sur des fonds lui appartenant, au lieu-dit Choultant, puis à Pompierre, dans sa propriété même. La société fut dissoute le 21 mars 1937.

Par la suite, Claudien Desseaux reprit l'affaire à son compte, ajoutant à l'extraction de blocs, l'usinage et le polissage. Son entreprise compta une douzaine d'ouvriers : carriers, tailleurs et polisseurs, et produisit, de l'extraction jusqu'au produit fini : bordures de trottoirs, monuments funéraires et devantures de magasins. Vers 1945 fut monté un banc de sciage qui pouvait trancher des plaques jusqu'à 3 cm. d'épaisseur. A Paris, dans le 9ème arrondissement, on peut voir, rue de Chateaudun plusieurs sièges sociaux de grandes compagnies d'assurances dont les façades sont revêtues de granit de Saint-Maurice jusqu'au 1er étage.

Les héritiers de Claudien Desseaux louèrent la carrière et les matériels d'exploitation et d'usinage à un gérant dont la défaillance entraîna, en 1972, la fermeture de l'entreprise.

La carrière des Charmières appartient au bureau de bienfaisance de la commune de Saint-Maurice, à qui elle aurait été donnée par la famille Renon. Son exploitation artisanale aurait commencé avec un certain Vacheron. On conserve le souvenir d'un énorme bloc de granit destiné à un monument qui devait

CETTE RACE QU'ON DIT "CHAROLAISE"

par Armand MERLE

Un certain jour de l'année 1747, au charmant village d'Oyé, un éleveur et marchand du cru, audacieux en diable et nommé Emiland Mathieu, s'en allait vendre ses boeufs à Paris.

En Brionnais, c'était une première. Jusque-là, les éleveurs de la région commercialisaient leur bétail sur le marché de Saint-Christophe qui existait déjà, ainsi que sur les marchés de Villefranche et de Lyon. Mais personne encore n'avait osé s'attaquer au marché de Paris; Emiland Mathieu, lui, avait osé. L'expédition avait nécessité une organisation particulièrement soignée : les 400 km qui séparaient le Brionnais de la capitale n'étaient pas comparables aux 100 km qui le séparaient de Lyon. En fait, ce fut une véritable aventure qui dura 17 jours ; mais l'histoire dit que le troupeau arriva à Paris dans un état de fraîcheur remarquable.

L'opération fit sensation en Brionnais et Charolais, d'autant qu'elle se renouvela à plusieurs reprises, tant et si bien que, quelques années plus tard, Emiland Mathieu afferma un domaine dans le Nivernais, à Anlezy, au nord de Decize. Un beau domaine, en mauvais état, mais peu importe, il était situé sur la route de Paris et notre Emiland en fit une étape, un relais où il regroupait le

bétail acheté dans toute la région avant de l'expédier vers la capitale.

Au siècle suivant, l'embouche en Brionnais connaissait une période florissante, on peut même dire qu'elle connaissait son âge d'or. C'est d'ailleurs de cette époque que datent la plupart des habitations à étages, au toit à quatre pans bordés de corniches, qui affichaient ostensiblement la réussite de leurs propriétaires.

Toujours à la même époque et sans doute en réaction à l'anticléricalisme révolutionnaire, la foi et la pratique religieuse étaient particulièrement intenses : on agrandissait ou rebâtissait de nombreuses églises et chaque village se dotait d'une école dirigée par des soeurs. Dans ce climat de religiosité teinté du romantisme ambiant, l'époque était propice aux croyances, même les plus naïves : Emiland Mathieu, dont on parlait encore, était certainement à l'origine de cette prospérité. N'avait-il pas, presque, créé la race charolaise ou du moins inventé l'embouche ? N'avait-il pas introduit la race en Nivernais et fait connaître les boeufs blancs aux Parisiens ? Bref, d'un homme certes compétent, dynamique et entreprenant, qui s'était constitué une confortable fortune, on allait faire un être fabuleux, un héros de légende ;

l'imagination collective allait en faire un mythe.

Soigneusement entretenue par et pour le folklore local, relayée par cent médias avides de sensationnel, reprise par tous les guides touristiques, la belle histoire allait si profondément s'ancrer dans les esprits que, tenace, elle apparaît, encore aujourd'hui, comme une vérité historique. N'a-t-on pas lu il y a peu d'années, dans un quotidien bourguignon, que, ineffable stupidité, la race charolaise était née de l'embouche inventée par Emiland Mathieu ? Sur le même sujet, on pourrait d'ailleurs citer bien d'autres inepties journalistiques toutes aussi savoureuses. L'essentiel n'est-il pas de perpétuer la légende...et les légendes n'existent-elles pas pour nous faire rêver ?

DU RÊVE A LA REALITE

Bien évidemment, la réalité est quelque peu différente de la légende. Emiland Mathieu bien sûr, n'avait pas créé la race charolaise qui existait bien avant lui ; il n'avait pas non plus "inventé" l'embouche qui, comme nous le verrons plus loin, se pratiquait déjà en Brionnais depuis au moins un siècle.

Quant à avoir introduit la race en Nivernais et à avoir fait connaître les bocufs blancs aux bouchers parisiens, il suffit de se reporter à un document authentique. En effet, dans un "Mémoire sur la Généralité de Moulins" (dont dépendait le Nivernais), l'intendant Le Vayer précise :

...Les animaux engraisés à l'herbage arrivaient à Sceaux et Poissy de fin juin à fin novembre...Habitué à exécuter des travaux pénibles dès

l'âge de deux ans et demi, les boeufs charolais de six ou sept ans franchissaient cette distance sans éprouver une grande fatigue. Le Nivernais approvisionnait aussi les villes de Bourgogne et de Champagne, les animaux invendus dans ces villes étant amenés au marché approvisionnant Paris.

Ce mémoire n'est pas une vue de l'esprit, il est daté de 1698 donc pratiquement 50 ans avant la première expédition d'Emiland Mathieu à Paris. Il est par lui-même, suffisamment clair et explicite pour établir toutes les différences entre légende et réalité

UNE ORIGINE COMMUNE

Où et quand la race blanche est-elle apparue et par qui a-t-elle été créée ? C'est là une question à laquelle il est bien difficile de répondre. Autant chercher - savoir qui a existé en premier : l'oeuf ou la poule ? Dans notre ignorance et faute de documents, il nous faut donc raisonner tout simplement par la logique et, à partir de ce que nous savons, arriver à cerner la réalité.

Les paléontologues, zoologues et autres savants préhistoriens affirment que toutes nos races bovines descendent des aurochs, ces grands bovidés sauvages de deux mètres au garrot, au pelage sombre, apparus quelque part en Asie il y a environ trois millions d'années.

Au cours des millénaires, les aurochs se sont répandus progressivement sur le continent asiatique, puis européen et jusqu'en Afrique. Déjà domestiqués six mille ans avant notre ère, nous les trouvons représentés dans l'art rupestre dans certaines grottes

comme Lascaux. Au cours des âges, ils ont subi des transformations, créant ainsi des espèces différentes telles que zébus, yacks ou buffles qui sont, à des degrés divers, de lointains cousins de nos bœufs domestiques. Néanmoins ces " grands taureaux noirs " vivaient encore au Moyen-âge à l'état sauvage dans certaines forêts d'Occident et on affirme que les derniers auraient été tués en Pologne il y a moins de 400 ans.

LES DONNEES DE LA SCIENCE

Des études récentes de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) portant sur les protéines du sang et du lait, ont démontré que plusieurs de nos races actuelles sont issues d'une même souche qu'on a appelée la " Blonde du Centre ". Il s'agit des races : Salers, Aubrac, Limousine, Blonde d'Aquitaine et Charolaise. On ne connaît pas les caractéristiques précises de ce qu'on pourrait appeler cette " race-mère " qui constituait le cheptel bovin du Massif Central et des régions voisines ; il est probable qu'elles étaient très variables d'une région à l'autre et même très hétérogènes dans une même région. Là, obéissant aux mystérieuses lois de la nature, il pouvait donc naître des veaux de conformations et de couleurs très variées dont, bien sûr, des blancs. Chacune des régions ayant alors privilégié l'élevage de ceux qui, au fil des années, se montraient les plus robustes et qui s'adaptaient le mieux au terrain et au climat.

On peut dire que, bien avant les centres de sélection d'aujourd'hui, les premiers éleveurs furent, sans le savoir, les premiers sélectionneurs. Sélection sommaire et empirique

peut-être, mais néanmoins réelle et efficace.

AUX TEMPS FEODaux

Qui étaient donc ces éleveurs primitifs ? Certes, nous savons que depuis des millénaires, l'homme a su domestiquer les animaux, mais, sans remonter aux temps préhistoriques, contentons nous d'une époque beaucoup moins lointaine, quoiqu'encore un peu nébuleuse, c'est-à-dire les quelques siècles qui ont précédé et suivi l'an Mil et qu'on appelle le Moyen-âge.

C'est l'époque où s'instaure le système féodal (suzerain / vassal), l'époque où les territoires appartiennent à ceux qui s'en emparent ou qui les ont reçus en récompense de quelque service. Ce sont les plus forts qui se partagent l'espace géographique de la France et de l'Europe. Ces territoires sont alors divisés en fiefs ou seigneuries dont l'étendue peut varier de quelques centaines d'hectares à plusieurs milliers. Petit ou grand, le seigneur y règne en maître sur ses sujets qui, à peine sortis de l'esclavage, sont encore " taillables et corvéables à merci ". C'est l'époque du servage.

C'est aussi l'époque où le christianisme connaît un essor considérable : c'est le temps des cathédrales et des grandes abbayes, Cluny ou Cîteaux et des plus modestes, Charlieu ou Saint-Rigaud ; le temps des monastères, prieurés et autres couvents tels Paray, Marcigny, Anzy, Varennes, Saint-Germain entr'autres. L'église exerce donc une très forte influence sur les populations rurales pratiquement illettrées et elle possède, elle aussi, d'immenses territoires. Chacune de ces communautés est, en soi, une seigneurie plus ou moins étendue où

vivent, sans doute un peu plus humainement, les paysans qui fournissent la main d'oeuvre.

Si les seigneurs laïcs pratiquent surtout l'art de la guerre et des conquêtes, les moines, eux, prient et étudient ; ils possèdent la science ou plutôt les sciences. Ce sont eux qui construisent nos églises romanes, qui défrichent les forêts pour en cultiver le sol. C'est alors qu'apparaît la charrue à versoir qui remplace l'antique araire, le moulin à eau, le pressoir qui, comme le four banal, doivent être utilisés par tous les villageois, moyennant redevances.

Quant aux paysans (les vilains ou manants), ils doivent se partager les terres qu'on a bien voulu leur laisser moyennant toutes sortes de charges et de corvées (les cens et servis). Ces terres sont minuscules, dispersées et non clôturées car, dès la récolte levée (le ban des moissons), et quelquefois avant, le seigneur doit pouvoir exercer son droit de chasse. Elles sont, d'autre part, livrées au troupeau communal : misérable troupeau surtout constitué de petit bétail, porcs, moutons, chèvres, et rares encore, sont les paysans qui peuvent nourrir une ou deux vaches, vaches qui d'ailleurs servent autant à tirer la charrue ou quelque chariot, qu'à donner un peu de lait quand elles produisent un veau.

Il est évident que dans un tel contexte, archaïque et suranné, le simple paysan ne pouvait pas être un éleveur au sens où nous le concevons aujourd'hui. Ce sont donc les seigneurs, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques qui, seuls, pouvaient posséder et entretenir un troupeau de bovins de quelque importance. Ils s'étaient en effet réservé, au bas des

vallées, les prairies naturelles qu'on ne pouvait pas cultiver parce qu'inondables. Troupeaux sans doute encore très hétéroclites et souvent partiellement décimés par quelque épidémie : la prophylaxie étant alors inconnue et l'hygiène plus que rudimentaire, mais troupeaux desquels, peu à peu, les hommes les plus évolués allaient pourtant faire émerger les éléments les plus robustes qui deviendraient, bien plus tard, les fondements d'une race.

SEUL ET UNIQUE BERCEAU

S'il est parfaitement impossible de situer exactement où est apparue la race blanche qu'aujourd'hui nous appelons charolaise, il est incontestable, et d'ailleurs incontesté, qu'elle ne vient de nulle part ailleurs. Elle a toute son origine là, "quelque part" en Brionnais où elle s'est créée d'elle-même sous le seul effet des lois de la nature et des hasards de la génétique. Indiscutablement, ce sont les paroisses d'Amanzé, Anzy, Briant, Oyé, Saint-Christophe, Saint-Didier, Saint-Germain, Saint-Laurent, Sarry, Vareilles, Varennes-l'Arconce, qui, les premières, ont vu naître et se développer les premiers spécimens de la race. Avec Prizy et Saint-Julien-de-Civry, elle gagna peu à peu l'actuel canton de Charolles puis les cantons voisins.

Certes, la date de son apparition se perd dans la nuit des temps et nous ne la connaissons jamais, mais cette race est sans doute l'une des plus anciennes races indigènes de France. En tout cas, ce qui est certain, c'est que bien avant de s'appeler "Charolaise", elle fut d'abord : "Brionnaise".

DES SIECLES DE LENTS PROGRES

De la période moyenâgeuse jusqu'à la Révolution de 1789, qui signait la fin de la féodalité et de la monarchie de droit divin, les choses, tout au moins dans leur ensemble, avaient néanmoins évolué. Si la noblesse et le clergé constituaient toujours les classes dominantes tout en ne représentant qu'un dixième de la population, des hommes du tiers-état avaient réussi à se sortir de leur condition de servage. Peu à peu, ils allaient constituer une force avec laquelle il faudrait compter : la bourgeoisie. Bourgeoisie de robe qui avait conquis des postes clés au sein de l'Etat et des Provinces, bourgeoisie d'affaires qui s'enrichissait dans le commerce, l'industrie et les placements financiers. Consciente de ses mérites et de ses compétences, s'appuyant sur les revendications justifiées des masses populaires dont elle avait besoin, elle n'ambitionnait qu'une chose : conquérir les privilèges de la noblesse dont elle ne bénéficiait pas. Certains s'en consolaient parfois en se donnant de la particule, réconfort bien anodin !

Si une infime partie de la population avait ainsi pu améliorer son niveau de vie au cours des siècles, l'immense majorité du menu peuple vivait encore dans des conditions plus que précaires. A la fin du XVIème siècle, le bon roi Henry IV avait bien souhaité la "poule au pot" chaque dimanche pour tous les français, mais pour beaucoup, ce ne fut là, qu'un vœu pieux, bien que son ministre Sully ait pris des mesures importantes en faveur de l'agriculture.

Cent ans plus tard, sous le règne de Louis XIV, alors que la France était

devenue la première puissance d'Europe, les conditions de vie de ce même petit peuple ne paraissent pas s'être améliorées de façon significative. N'entendons-nous pas un certain Vauban, parcourant le royaume en tous sens pour construire ses fameuses fortifications, qui s'insurge auprès du Roi : *...Le commun du peuple ne mange pas de viande trois fois par an, il ne faut donc pas s'étonner que des peuples si mal nourris ont si peu de force...les trois-quarts ne sont vêtus hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée. C'est le même homme qui, dans une étude sur l'agriculture, constate que : ...Les vaches même y sont si petites (maigres) que six ne fournissent pas tant de lait qu'une de Flandres.*

C'est assez dire la situation lamentable dans laquelle survivait le monde paysan au XVIIème siècle. Situation qui ne s'améliora guère au siècle suivant qu'on appelle pourtant celui des Lumières.

Malgré quelques périodes relativement prospères dont tous ne profitaient pas, en dépit des efforts méritoires de certains hommes d'état, la condition paysanne était loin d'être florissante à la veille de la Révolution. Les rendements des cultures étaient encore misérables et l'état de l'élevage bien médiocre. Les contraintes imposées par le système féodal qui subsistaient du Moyen Age ne permettaient pas aux paysans de profiter pleinement des progrès qui avaient toutefois été accomplis en d'autres domaines

L'explosion révolutionnaire de 1789 ne résolut pas tous les problèmes d'un coup de baguette magique. On peut même dire que, dans un certain sens, elle les aggrava : si elle ne fut pas

la cause directe des mauvaises récoltes et des épidémies qui sévirent à cette époque, les guerres extérieures qu'elle avait entraînées, l'enrôlement des hommes, les réquisitions etc. avaient amplifié disette et famine.

L'abolition des privilèges dont bénéficiaient noblesse et clergé avait suscité un immense espoir pour le monde des petits paysans, mais cet espoir fut bien rapidement déçu. Si les biens de l'église et des aristocrates émigrés avaient été vendus au profit de la nation, ils furent vite "accaparés" par la bourgeoisie, première et grande bénéficiaire de la révolution. En quelques années, on avait assisté au plus formidable transfert de propriété de l'histoire de France.

Mais le petit peuple des campagnes, allait devoir attendre encore quelques décennies, soit vers le milieu du XIXème siècle, pour connaître enfin une amélioration de son sort.

UNE REGION PRIVILEGIEE

Pourtant, en Brionnais, la révolution agraire avait commencé bien avant 1789. Au dire des historiens, cette région apparaissait déjà comme privilégiée par rapport au reste du royaume.

...Dans ce minuscule bailliage, on élève depuis des temps très anciens, des bovins d'une espèce fort supérieure.

En fait de révolution, il faut plutôt parler d'une lente évolution qui avait débuté vraisemblablement dès le XVème siècle et peut-être même avant. En effet, très tôt sous l'ancien régime, nous voyons par-ci par-là, apparaître des "alleus", c'est-à-dire

des terres affranchies de toutes contraintes et charges seigneuriales. Les anciens "tenanciers" en étaient devenus pleinement propriétaires, moyennant finances, bien entendu. Libres de leurs cultures, libres de clôturer leur "héritage", ils purent ainsi, à l'instar des exploitations seigneuriales, élever du bétail en implantant des prairies. Implantation qui d'ailleurs, ne se fit pas sans heurts et suscita quelques contestations de la part de ceux, encore plus nombreux, qui n'avaient pas eu la chance ni les moyens d'être affranchis. Ces derniers estimaient scandaleux de réserver des terres à nourrir du bétail plutôt que de les conserver à la culture des céréales et des légumes indispensables à la nourriture des hommes.

Néanmoins, nous pouvons dire à la manière de René Bazin que :

... les troupeaux erraient deux fois plus nombreux dans les pâturages qui, pour les nourrir s'étaient multipliés. Du fond des vallées, l'herbe était montée à l'assaut des coteaux où elle remplaçait les froments et les seigles ; elle mordait les héritages de tous temps réservés aux chenevières. Telle colline au sommet jadis labouré chaque année, était maintenant lisse et verte comme une émeraude et plus de la moitié des terres qui couvraient ses pentes portait à présent la même verdure sans cesse remontante. Le silence augmentait dans la campagne moins travaillée et une tranquille sérénité émanait des herbages ; des prés et encore des prés, le pays ne semblait habité que par des boeufs...

Clôturées de haies vives ou de murs en pierres sèches, les prairies aux formes imprévisibles allaient peu à peu donner au Brionnais l'aspect bocager que nous lui connaissons et

qui fait son irrésistible charme. C'est aussi à cette époque lointaine qu'il faut voir l'origine de la petite propriété familiale qui caractérise cette région.

A quoi peut-on attribuer cette situation particulière ? Certains auteurs y voient une volonté délibérée des grands féodaux, tels les Semur, qui, jaloux de leurs prérogatives dans cette enclave méridionale du Duché de Bourgogne, voulaient permettre une émancipation à certains de leurs sujets en leur octroyant la liberté et la possibilité d'entreprendre. Geste louable en soi, mais cette philanthropie n'était pas gratuite.

Cependant, les Semur n'étaient pas les seuls possesseurs du Brionnais qui présente, contrairement à d'autres régions aux immenses domaines, une densité extraordinaire de petites seigneuries. Un inventaire en cours de réalisation par le C.E.P. (Centre d'études des Patrimoines à Saint-Christophe) en dénombre quelques 120 sur nos quatre cantons soit, une moyenne approximative de deux châteaux, manoirs ou gentilhommières par paroisse. Certaines de ces demeures seigneuriales existent encore, relativement bien conservées, d'autres sont hélas à l'état de ruines ; d'autres enfin, dont nous connaissons l'existence par les écrits, ont complètement disparu du paysage à tel point qu'il est souvent difficile d'en déterminer l'emplacement précis.

Une telle concentration de seigneuries sur un espace relativement réduit implique que la surface moyenne de chacune ne dépassait pas quelques centaines d'hectares. D'où, des revenus modestes pour leurs maîtres qui, contrairement à une opinion couramment répandue, n'étaient pas forcément très riches et vivaient

même quelquefois chichement. Fréquemment, nous voyons par exemple deux seigneurs de la même paroisse qui se disputent jusqu'à la propriété de l'église : le plus puissant se devant d'être "le seigne" du clocher, d'où nous est restée l'expression des "querelles de clocher".

Si, au cours des siècles, certaines familles nobles avaient réussi à maintenir et même renforcer leur emprise sur les populations rurales, d'autres avaient vu leurs domaines se rétrécir comme peau de chagrin pour finalement se désagréger et disparaître complètement. On sait que Louis XIV avait jugulé la grande noblesse en la confinant dans les fastes de sa cour, mais il se désintéressait souverainement des petits nobliaux de province souvent contestataires et toujours quémandeurs. Coincés entre la bourgeoisie montante qui détenait le pouvoir économique et financier, et un pouvoir royal de plus en plus absolu, ces derniers n'avaient d'autres solutions que de se séparer progressivement de leurs biens pour survivre. Evidemment, la bourgeoisie en profitait, mais les plus futés de nos paysans brionnais ne manquaient pas, non plus, de saisir les occasions.

INFATIGABLES DEPOUILLEURS D'ARCHIVES

Grâce aux recherches de généalogistes amateurs et passionnés, nous voyons ainsi, dans les années 1600, certains de nos ancêtres, dont les lointains descendants sont encore là aujourd'hui et qui, de simples petits "tenanciers" possédant deux ou trois vaches deviennent "grangers", c'est-à-dire métayers, puis, fermiers d'un domaine plus ou moins important. Ils

sont alors qualifiés de "laboureurs" car ils possèdent un ou plusieurs attelages : charrues et paires de boeufs, et deviennent aussi propriétaires de quelques parcelles qu'ils peuvent exploiter à leur guise. Puis, quelques-uns ne se contentent plus d'élever leur bétail, ils s'en vont acheter des bêtes que d'autres réforment après des années de service. On les appelle alors les "marchands", mais ils sont en réalité, les premiers emboucheurs qui, au fil des années et des générations, vont peu à peu abandonner l'élevage proprement dit pour se consacrer exclusivement à "l'embouche".

Parmi ces "marchands" que nous révèlent les généalogies, nous trouvons par exemple des Despierre, des Montmessin, des Ravier, des Bordat, des Fricaud, des Vernay pour n'en citer que quelques-uns, qui s'en vont en Morvan, en Auvergne, en Franche-Comté et même jusqu'en Suisse pour acheter du bétail, qui, après avoir passé quelques mois dans les prairies brionnaises, approvisionnera le marché de Saint-Christophe. Comme on le voit, l'embouche, à ses débuts, ne se fait pas qu'avec des boeufs blancs. Pourtant, dès cette époque, la race charolaise avait déjà pénétré le Nivernais.

Au siècle suivant, nous retrouvons les mêmes noms et parmi eux, notre légendaire Emiland Mathieu. Au cours de la deuxième moitié de ce XVIIIème siècle, certains Brionnais, tels un Montmessin, un Lorton, un Massin et quelques autres, se considérant trop à l'étroit, vont s'installer en Nivernais, où ils trouvent des exploitations plus importantes et des conditions plus avantageuses. C'est le cas aussi de Claude Mathieu, l'un des fils

d'Emiland, qui, après avoir été installé à Saint-Didier, va, en 1773, s'établir à Anlezy, dans le domaine affermé par son père quelques années plus tôt. Il remet le domaine en état, appliquant là-bas, les méthodes d'exploitation du Brionnais. A la Révolution, nous le retrouvons à la tête, non plus d'un seul domaine, mais de vingt. Il est en outre devenu un notable, qui après avoir été administrateur du district puis juge de paix, sera élu député. Il meurt en 1793, en pleine Terreur.

Si ces Brionnais ne furent pas les premiers "importateurs" de la race blanche en Nivernais, ils furent certainement à la base de son expansion dans cette région.

L'EXPERIENCE DURHAM

Au XIXème siècle, dans une agriculture encore quelque peu délaissée au profit de l'industrie, l'élevage apparaît favorisé. Dès 1820, plus de la moitié du bétail de la Nièvre est de race blanche charolaise. L'augmentation de la population, surtout urbaine, et une certaine hausse du pouvoir d'achat des masses ouvrières - qui n'évite pas les nombreux conflits sociaux - engendre une demande accrue de viande bovine dont profitent les départements du Centre où s'est développée la race charolaise. Les premiers à en prendre conscience sont les Nivernais.

La Nièvre est, certes, un département agricole, mais l'industrie y est aussi prospère : à Fourchambault, La Machine, Imphy entre autres, les maîtres de forge investissent leurs bénéfices dans la terre. L'un d'eux, Brière d'Azy, qui possède le grand domaine de St.-Benin, se rend fréquemment en Angleterre pour les besoins de son industrie; ce pays

étant en avance de plusieurs coudées sur la France. Il remarque dans la campagne anglaise une race de bovins dont la remarquable conformation attire son attention. Des bovins au pelage d'un beau roux à peine nuancé, c'est la race "Durham".

Entré en relation avec des éleveurs locaux, il décide, en 1823, d'importer six vaches et un taureau de cette belle race. L'expérience de croisement tente certains éleveurs nivernais, et bientôt, le brave taureau d'Outre-Manche aura beaucoup de travail et sans doute de plaisir à s'occuper des nombreuses vaches blanches qu'on lui présente, tandis que ses soeurs se laisseront courtiser par quelques taureaux blancs. Charles de Bouillé, qui possède une des plus belles vacheries charolaises, est le premier à se lancer résolument dans l'aventure. D'autres suivent, mais pas tous. Beaucoup veulent rester à la race originelle et, s'ils ont conscience qu'il faut l'améliorer, ils veulent le faire, non par des croisements avec d'autres races, mais en sélectionnant leurs propres reproducteurs. C'est alors que la polémique s'instaure entre les partisans des deux méthodes.

Les premiers résultats du croisement sont prometteurs : les membres s'affinent, les formes s'arrondissent, à l'abattage, les rendements en viande sont meilleurs. La race métisse gagne du terrain, non seulement en Nivernais, mais aussi en Bourbonnais et jusqu'en Berry.

A la gloire de la nouvelle race, poètes et artistes se mobilisent. Pierre Dupont lance la célèbre chanson qui fait le tour de tous les répertoires et se chante encore :

*...J'ai deux grands boeufs dans mon étable,
...Deux grands boeufs blancs tachés de roux.*

Le peintre, Rosa Bonheur, l'immortalise dans ses merveilleux tableaux dont l'un, "Labourages Nivernais", est exposé au musée d'Orsay. On y voit deux attelages de six boeufs chacun, dont certains sont fortement tachés de roux et qui tirent la charrue en "bois d'érable" pour "creuser profond et tracer droit". Dans sa critique, le peintre provençal Cézanne est parfaitement ambigu, il considère que c'est "horriblement ressemblant". Mais Adrien Dezamy écrit : Devant ce tableau si vivant, je m'arrête et fredonne un refrain du vieux Pierre Dupont.

En termes émouvants, Georges Sand nous décrit une scène presque similaire dans "La Mare au Diable" :

...A l'autre extrémité de la plaine labourable, un jeune homme de bonne mine conduisait un attelage magnifique : quatre paires de jeunes animaux à robe fauve, mêlée de feu qui sentent encore le taureau sauvage et s'irritent sous le joug et l'aiguillon, frémissant de colère à la domination nouvellement imposée. Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange, les épaules couvertes d'une peau d'agneau qui le faisait ressembler à un petit Saint Jean-Baptiste, marchait dans le sillon parallèle à la charrue et piquait le flanc des boeufs avec une gaule longue et légère, armée d'un aiguillon peu acéré. Dans le haut du champ, un vieillard au dos large et à la figure sévère, poussait gravement son arceau de forme antique, traîné par deux boeufs tranquilles à la robe jaune pâle. Véritables patriarches des prairies, ces vieux travailleurs qu'une

longue habitude a rendu frères, privés l'un de l'autre, se refusent au travail avec un nouveau compagnon et se laissent alors mourir de chagrin.

Cette description, d'une autre époque, nous semble à des années-lumières de notre proche 21^{ème} siècle et pourtant, le grand-père de notre grand-père aurait pu être cet enfant beau comme un ange ou ce vieillard à la figure sévère.

Cependant l'expérience Charolais-Durham se poursuit...et la polémique aussi, qui atteint son paroxysme quelques vingt ans après la première importation. En 1844, c'est la consternation dans un camp et l'euphorie dans l'autre : au Concours Général de Poissy, c'est un Charolais-Durham qui l'emporte sur un Charolais pur. Chant du cygne ! Le triomphe des gagnants sera éphémère. Bientôt, on s'aperçoit que la race métisse dégénère ; si les produits des premières générations semblaient satisfaisants, les suivants sont plus délicats, moins robustes au travail, d'un entretien plus coûteux et leur viande "fait du gras" ; bref, la Durham "mange" les qualités de la Charolaise.

L'expérience tire à sa fin. Vers 1850 il faut l'abandonner, mais elle laissera des traces qui vont mettre du temps à disparaître. Le fils de Charles de Bouillé, l'un des premiers et des plus ardents partisans du croisement, adopte, lui, la solution radicale : c'est le cas de dire qu'il prend le taureau par les cornes et se débarrasse entièrement de son troupeau croisé qu'il remplace par des Charolais achetés chez les éleveurs restés fidèles à la race pure. Mais tous n'ont pas la possibilité ni les moyens d'en faire autant, et il faudra plusieurs

générations bovines et même humaines, pour atténuer puis effacer les fameuses taches rousses. Bien des décennies plus tard, il arrive encore qu'une légère tache crème apparaisse sur le flanc ou la croupe d'une bête par ailleurs parfaitement blanche. Pour les emboucheurs du Brionnais qui vont acheter du bétail en Nivernais et Bourbonnais, cette tache crème n'est pas une tare, bien au contraire. Pour eux, c'est un signe que cette bête "a de l'espèce" et qu'elle fera une "bonne fin" c'est-à-dire qu'elle profitera bien donc, leur procurera un intéressant bénéfice.

Finalement, l'expérience Durham, tant décriée par les puristes, n'aura pas été totalement négative : elle aura du moins révélé aux éleveurs qu'il est possible d'améliorer les qualités de leur cheptel et de l'adapter aux besoins nouveaux.

Ils vont dorénavant s'y employer et bientôt, va commencer la véritable et la grande aventure de la race charolaise. Une formidable aventure.

Sources :

Le Charolais, une race mondiale.
Paul VANNIER et Daniel MEILLER,
Éditions ANCR - 1994

Les sommets de l'élevage Charolais de race pure.
Paul LANIER, Auto-Édition - 1975

Une seigneurie sous l'ancien régime : l' "Étoile" en Brionnais.
Serge DONTENWILL, Éditions Horvath - 1973

L'intendant Le Vayer : Mémoire sur la généralité de Moulin. 1698. R. de Lespinasse,
Bulletin Société Nivernaise des Lettres Sciences et Arts - 1900

Étude de production animale dans le canton de St Benin d'Azy.
Maxence de Damas, d'Anlezy.
Thèse agricole. Nevers 1907.

Généalogies diverses et archives familiales.
Fonds privés.

Au Temps où la mécanique était en bois

par Paul MALATIER

Dans une publication dont le but est la promotion et la sauvegarde de notre patrimoine populaire régional, il est absolument indispensable de parler des moulins, car ceux-ci ont tenu une place capitale dans la vie de nos villages pendant des siècles.

Les moulins dans l'histoire

Jadis, le nombre des moulins était considérable sur le territoire français. L'enquête statistique de 1809 en dénombre environ 100 000 (dont 85% de moulins à eau). Pour le département de Saône-et-Loire, il y en avait 1459 (dont 97% à eau). Cela fait une moyenne de plus de deux par commune, soit 1 pour environ 250 habitants. Pourquoi y avait-il tant de moulins ? Parce que le moulin était indispensable pour moudre les céréales qui constituaient la nourriture de base de nos ancêtres. Pourquoi ces moulins étaient-ils à eau ou à vent plutôt qu'à bras ? Pour économiser l'énergie humaine et l'utiliser plus efficacement à d'autres fins. Il faut savoir que le travail d'un simple moulin à eau, sur 24 heures, était équivalent à celui, conjugué, de cent hommes. C'était révolutionnaire et, bien sûr, au Moyen-Age, aucun seigneur, soucieux du bon rendement de ses biens, n'hésitait à édifier le nombre de moulins nécessaires au bon fonctionnement de sa seigneurie et ce malgré le coût élevé de leur création.

Le moulin à eau était une révolution technique ; il a été, presque à coup sûr, la première machine automatique créée par l'homme, une machine qui, une fois correctement réglée, était capable de travailler

toute seule à sa place. L'homme commençait enfin à se libérer de certaines contraintes matérielles. Grâce à son ingéniosité, il avait réussi à domestiquer une petite partie des forces de la nature : celles de l'eau courante et celles du vent. Ce n'était qu'un commencement, car l'énergie ainsi captée allait être utilisée par la suite pour animer quantité d'autres machines destinées à l'élaboration de toutes les matières consommées par l'homme.

Les moulins à eau exigèrent des travaux importants de captation de l'énergie hydraulique. Travaux qui laissèrent des traces durables dans le paysage : construction de bâtiments, de biefs et d'étangs dont les "chaussées", en livrant passage aux chemins, en modifièrent le tracé. La toponymie est, bien sûr, riche de lieux-dits rappelant les moulins. Sur les cartes, les moulins étaient mentionnés, c'étaient des endroits remarquables. Qu'ils soient à grains, à huile, à chanvre, à tan, à fer, à scier le bois, ils étaient, au Moyen-Age, synonymes de modernité, d'efficacité, de confort des populations. Ce fut aussi un moyen de profit pour les seigneuries. L'usager devait obligatoirement ne fréquenter que le "moulin banal" de la seigneurie dont il dépendait et acquitter un droit

proportionnel de mouture. L'histoire en a fait une servitude intolérable, mais vu de nos jours, n'était-ce pas un retour normal de l'investissement consenti lors de la création du moulin ?

On ne s'étonnera pas que, au même titre que les autres artisanats villageois, le moulin ait eu une importance ethnologique considérable, car il était indispensable pour qui cuisait son pain et devait être fréquenté régulièrement. C'était aussi un lieu de convivialité où l'on se rencontrait, où l'on échangeait les dernières nouvelles, où l'on buvait le verre de l'amitié. Aller au moulin, s'il faisait beau temps, était probablement une agréable diversion aux pénibles travaux des champs et, chemin faisant, on pouvait réfléchir commodément aux différentes activités des jours à venir.

Que sont devenus tous ces moulins ? De nos jours, il n'en subsiste qu'environ trois cents à farine panifiable sur le territoire français. En Saône-et-Loire, on peut donc les compter sur les doigts d'une seule main. Arrêtés depuis plus de 100 ans, ils ont, pour certains, complètement disparu du paysage, les pierres de leurs ruines recyclées dans de nouvelles constructions. Dans la majorité des cas, heureusement, leur

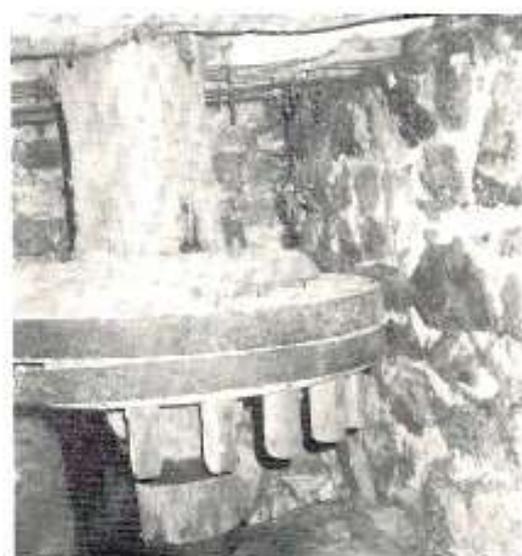
bâtiment est encore là, quoique devenu anonyme car la roue hydraulique en bois qui était leur partie la plus spectaculaire a disparu depuis longtemps. Quelquefois, la surface du bief non entretenue ayant été récupérée, l'eau ne passe plus, et on est tout surpris que le lieu-dit, s'appelle encore : moulin de...

Pourquoi ont-ils disparu ? Parce qu'ils ont été économiquement surpassés par l'exploitation du charbon qui a permis la création de la machine à vapeur et des chemins de fer. Dès lors, on pouvait transporter l'énergie et les matières premières, contrairement à l'énergie hydraulique mécanique qui elle, ne pouvait être utilisée qu'à l'endroit même où on la produisait.

Pourtant, depuis leur création probablement au Moyen-Age, les petits moulins à eau ne cessèrent d'évoluer techniquement jusqu'à leur disparition économique, il n'y a guère qu'un demi siècle. Ils appartiennent à un passé vécu par nos ancêtres et leurs traces dans le paysage sont encore là, agréables à découvrir lors de nos promenades. Ce qui nous porte à dire qu'ils ont encore un rôle à jouer dans la potentialité touristique régionale.



Moulin des Claires, la roue,
photo de l'auteur.



Moulin des Claires, engrenages et transmission (en bois),
photo de l'auteur.

Les moulins en Brionnais

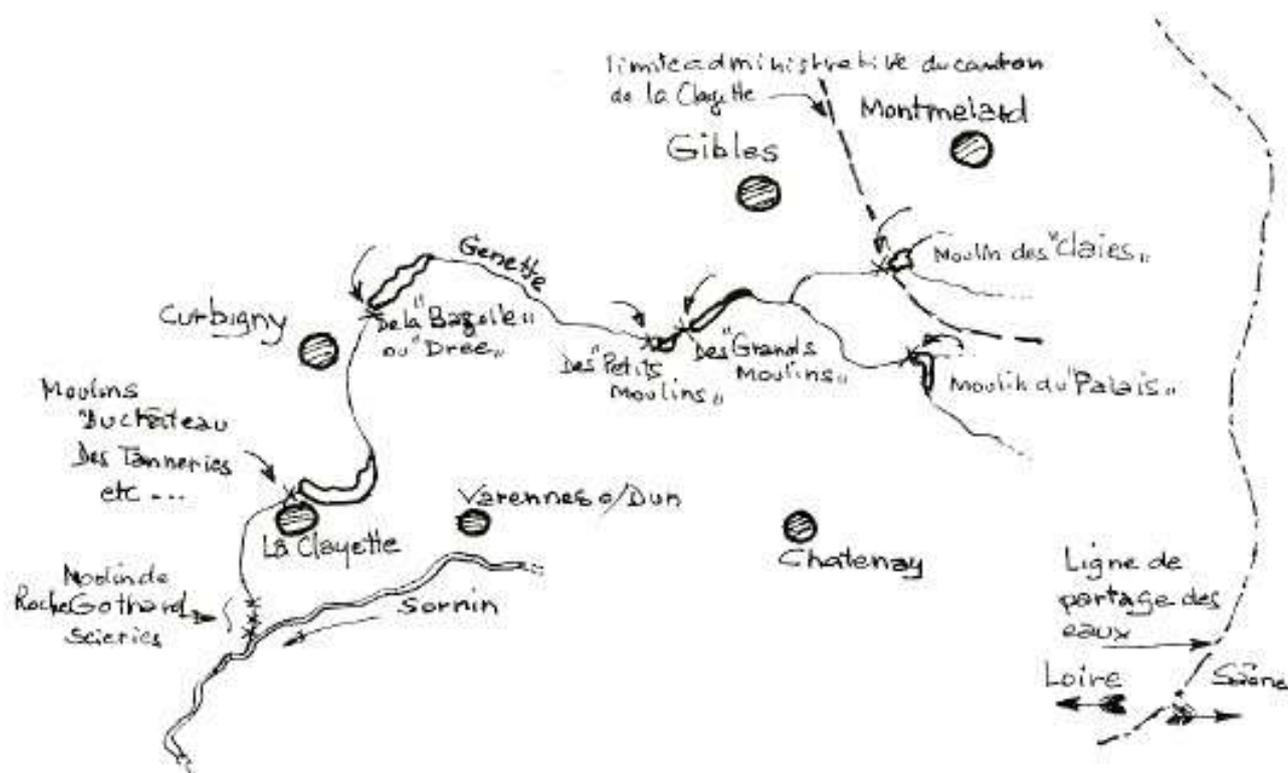
Parler de tous les anciens moulins du Brionnais exigerait l'édition d'un ouvrage entier écrit à partir d'une longue analyse préliminaire. En quelques lignes, bornons-nous dans une première approche, à parler brièvement des moulins du bassin de La Genette. C'étaient des moulins multivalents, leur fonction principale était de moudre les céréales, mais on a voulu, sur leur site, exploiter complètement les possibilités offertes par l'énergie hydraulique. On a donc adjoint au moulin à grains un "mola" ou meule verticale, capable de triturer une quantité de matières, soit :

- graines oléagineuses pour faire l'huile

- filasse de chanvre avant peignage
- fruits pour en faire du cidre
- extraction de la graine de trèfle

Une scierie à bois capable de faire un travail de bien meilleure qualité que les scieurs de long complétait le tout.

Les petits moulins comportaient également une modeste exploitation agricole d'une superficie de quelques hectares, juste de quoi tenir une ou deux vaches, chèvres, porcs et basse-cour pour assurer la plus grande partie de la subsistance familiale du meunier. On voit donc que l'autarcie était non seulement villageoise, mais aussi, familiale.



Les moulins du bassin de la GENETTE (au milieu du 19^e siècle)



Etang des Claires, photo de l'auteur

Ces moulins de la Genette avaient en commun d'autres particularités. Ils étaient tous établis derrière un étang et équipés de roues hydrauliques à "augets" (sauf pour les scieries qui avaient une roue dite "à choc"). Chaque roue, au début du 19ème siècle, animait un appareil particulier : paire de meules, "mola", scie. Ceci explique le nombre de roues notées dans le tableau que nous

donnons ci-après. Souvent même, ces activités se trouvaient dans des bâtiments séparés, en escalier dans le sens du courant. L'architecture, les roues, l'aménagement hydraulique s'adaptait au mieux à la topographie locale, ce qui fait que chaque moulin était différent de l'autre, bien que les équipements internes soient très voisins, parce que destinés à assumer les mêmes fonctions.

Ce tableau, très succinct, mériterait d'être plus détaillé, et analysé. Tous les moulins de la Genette sont maintenant arrêtés ; le dernier en activité : "les Grands Moulins de Gibles", travaillait encore il y a seulement quelques années. Certains sont complètement détruits, mais, d'autres sont toujours là, du moins en partie. A chacun de les découvrir au hasard de ses promenades !

Commune	Nom ou lieu-dit	Fonctions	Nbre. roues Hauteur chutes	Inactivité annuelle
Gibles	moulin de "La Prasle" ou "du Palais"	3 paires de meules à grain 1 mola et huilerie 1 scie	5 roues 3 mètres	5 mois
Gibles	moulin "des Claires"	3 paires de meules à grain 1 mola et huilerie 1 scie	5 roues 3,50 mètres	4 mois
Gibles	moulin "des Grands Moulins"	5 paires de meules à grain 1 mola et huilerie 1 scie	6 roues 3,50 mètres	3 mois
Gibles	moulin "des Petits Moulins"	3 paires de meules à grain 1 mola et huilerie 1 scie	5 roues 3,50 mètres	4 mois
Curbigny	moulin "de la Bazolle"	2 paires de meules à grain 1 scie	3 roues 2 mètres	néant
La Clayette	moulin "du Château"	2 paires de meules à grain 1 scie	2 roues 3,50 mètres	néant
La Clayette	moulin "des Minimes"	1 paire de meules à grain	1 roue 0,50 mètre	6 mois
Baudemont	moulin "de la Roche Gothard"	2 paires de meules à grain 2 scies	3 roues 2,50 mètres	3 mois

Jean CHARBONNIER
ou
la dernière lettre d'un soldat Brionnais
de la grande guerre

par Marcel PERROT et Jacques BONNEFOY

Le 25 octobre 1918

Chers parents,

Je vous écris ces deux mots de l'hôpital. L'autre jour de l'attaque, j'ai été blessé ; j'ai eu mon cheval tué sous moi. Quoique assez blessé, je pense m'en tirer. Je vous donne mon adresse car je vais changer d'hôpital.
Votre fils qui vous aime,

Jean

Le 30 octobre 1918

Monsieur,

Ce n'est sans doute pas une nouvelle que je vous apprends. Vous m'excuserez si j'ai tardé à vous écrire. Votre fils Jean est blessé du 24 à 6 heures du matin par un éclat d'obus. Il ne faut pas vous frapper pour cela, ça n'avait pas l'air grave : un peu de soins et une petite convalescence et ça sera guéri. J'étais avec lui et un autre camarade qui a été blessé aussi ; je l'ai soigné et je l'ai mené au poste de secours. Il a été évacué dans le Centre. Vous serez bien aimable, quand vous aurez de ses nouvelles, de me dire comment il va. Recevez, Monsieur, mes salutations.

DAPOUGNOT Pierre
16^e chasseur 2^e escadron Secteur 57

Le 10 décembre 1918

Monsieur et Madame,

Je viens de recevoir votre lettre et je partage avec vous la douleur que vous éprouvez dans le malheur qui vient de vous accabler. Voici tous les renseignements que je puis vous donner. J'ai porté votre fils jusqu'au poste de secours qui était en ce moment à Renansor. Oui, il se voyait bien perdu ; il me disait le long de la route de vous l'écrire, mais moi je ne le croyais vraiment pas. Je trouvais la blessure légère : un éclat d'obus au-dessus de la montre⁽¹⁾ dans le ventre. Il y avait une plaie à mettre une pièce de 50 centimes. Vous pouvez demander des renseignements plus précis : vous écrirez à Monsieur le Major du 412^{ème} Infanterie GBJ secteur postal 57.

Recevez, Monsieur et Madame, mes salutations empressées.

DAPOUGNOT

Je pense que vous avez toujours de bonnes nouvelles de votre autre fils.

Le 22 décembre 1918

Madame,

Je puis moi-même vous fournir quelques détails sur la blessure de votre cher fils, le brigadier Jean CHARBONNIER.

Rassurez-vous : votre enfant a été bien entouré, a reçu tous les soins que réclamait son état et, ce qui est mieux encore, a reçu absolution et extrême-onction.

Il y avait, au poste de secours où il fut apporté, un brancardier prêtre qui, voyant la gravité de sa blessure, lui adressa les paroles réconfortantes qu'un prêtre sait toujours trouver dans son coeur...(illisible). Il lui parla du Dieu de miséricorde et le confessa, lui donna l'absolution et l'extrême-onction.

J'arrivai moi-même au poste de secours où il était vers les 8 heures du matin. C'est mon confrère qui lui avait administré les derniers sacrements. Estimant que le nécessaire avait été fait, je n'eus donc plus qu'à l'encourager à mon tour.

Je lui fis baiser le crucifix et lui serrai affectueusement la main.

L'auto sanitaire l'emporta à l'ambulance. Je n'ai pas pu le suivre, donc je ne sais plus rien de la suite. Je peux vous dire cependant que nous avons des prêtres dans toutes les ambulances et je sais qu'à l'H.O.E., il a continué à être bien entouré.

Espoir : j'apporte encore pour votre consolation que, le 2 décembre, à Saint-Michel (Aisne), j'ai célébré, sur la demande du chef d'escadron du 16^{ème} Chasseur à cheval, un service pour tous les soldats de l'escadron morts pour la France : officiers et soldats y ont assisté.

Je donnerai à un soldat nécessiteux, à Noël, le billet que vous m'avez envoyé, et je le ferai en souvenir de votre cher Jean.

Je saisis l'occasion pour vous exprimer mes condoléances et vous dire que nous nous retrouverons près de ceux que nous avons aimés ici-bas. C'est là-haut que se reforme la famille pour ne plus se séparer.

Agréez, Madame, mes sentiments respectueux et dévoués.

*Abbé BELLOT
Aumônier divisionnaire
G.B.D. 58 Sect : 57*

Ces lettres ont été retrouvées par leur propriétaire, Monsieur Jacques BONNEFOY, dans un vieux meuble de sa maison de l'Étang, à Montceaux-l'Étoile. Elles étaient mêlées à d'autres documents, tout différents, des factures relatives à l'entretien de la propriété au début du siècle. Certaines de ces lettres étaient écrites à la mine de plomb, et toutes étaient très difficilement lisibles, en partie effacées.

Monsieur BONNEFOY les a confiées à Monsieur Marcel PERROT, qui les a transcrites de manière à ce que l'histoire tragique qu'elles permettent de suivre en filigrane et les sentiments qui s'en dégagent gardent simplicité et sobriété. Rien n'a été changé dans la construction des phrases ; la ponctuation en a seulement été revue et l'orthographe corrigée.

Sans doute serait-il possible de retrouver des lettres similaires dans bien des maisons brionnaises, et la courte et tragique histoire qu'elles racontent se suffit certainement à elle-même. Mais le lecteur ne peut manquer d'être touché et intrigué, tout à la fois, par l'évocation de ce cavalier blessé, sa monture tuée, dans les derniers jours de la Grande Guerre.

Un autre détail surprendra le curieux : Jean Charbonnier n'est pas nommé sur le monument aux morts de Montceaux-l'Étoile. En effet, c'est à Mailly qu'il faut le chercher, sur le monument où son nom apparaît, le dernier de la liste, et au cimetière, dans la tombe familiale, laquelle voisine avec celle d'un autre tué de la Grande Guerre, major au 16ème régiment de chasseurs à cheval.

Jean François Antoine Charbonnier était né à Mailly le 29 octobre 1894, fils d'un couple de cultivateurs, Jean-Pierre Charbonnier et Emélie Françoise Montmessin. Il partit dès le début de la guerre, ou presque, incorporé le 1er septembre 1914 dans un régiment de cavalerie. Comme les hussards, les chasseurs appartiennent à ce que l'on appelle la cavalerie légère, par rapport à la cavalerie lourde des cuirassiers. Jean Charbonnier fit toute la guerre dans la même unité, le 16ème chasseur, 2ème escadron. Au printemps 1918, il se distingua au combat ce qui lui valut une citation à l'ordre du régiment, promotion et décoration : "gradé courageux et dévoué, s'est conduit en brave lors des deux combats des 9-10 et 11 juin 1918" (offensive allemande qui prélude à ce que l'on a appelé la seconde bataille de la Marne). Il obtint la croix de guerre, étoile de bronze, et le grade de brigadier le 20 juin. Une

autre citation en date du 12 décembre 1918, apporte quelques précisions sur les circonstances de sa mort : "Excellent gradé qui, à plusieurs reprises, a accompli des missions de liaison dans des conditions particulièrement difficiles. Le 24 octobre 1918 a été grièvement blessé en portant un ordre dans une région soumise à de violents tirs d'artillerie". Il reçut à titre posthume, le 12 décembre, la médaille militaire.

Comme les lettres l'indiquent, blessé, Jean Charbonnier avait d'abord été transporté dans un poste de secours sans doute établi à Renansart, au sud-est de Saint-Quentin, dans l'Aisne. De là, il fut évacué. Il mourut au matin du 28 octobre 1918 à Abbécourt (Aisne, arr. de Laon, canton de Chauny), à l'hôpital d'évacuation 36, ce qu'ignorait son camarade Dapougnot lorsqu'il écrivit à la famille Charbonnier une lettre qui se voulait rassurante, le 30 octobre. D'après la tradition familiale, la tragique nouvelle fut apportée aux parents Charbonnier le 11 novembre, dans l'allégresse de l'armistice. En réalité, l'avis officiel fut dressé le 21 novembre, ce qui ne fait pas grande différence. L'acte de décès fut transcrit dans l'état civil de Mailly le 28 mars 1919.

Les lettres mentionnent l'existence d'un frère de Jean Charbonnier, également à l'armée : plus jeune, Vincent, né le 1er mars 1896 à Mailly, partit le 12 avril 1915. D'abord hussard au 8ème régiment, il passa dans un régiment de chasseurs d'Afrique et, de septembre 1916 à février 1919, il fit campagne à l'armée d'Orient. Quand il fut démobilisé, à Dijon en septembre 1919, il appartenait au 8ème escadron du train des équipages. Rappelé en activité le 6 mars 1940 et affecté au dépôt du train, il fut fait prisonnier le 18 juin 1940 à Chalon-sur-Saône.

Aucun des enfants Charbonnier, Jean, Vincent et leur jeune soeur Marie, ne s'étaient mariés, aucun n'a laissé de descendance et cette famille est donc éteinte depuis une trentaine d'années.

Sources :

Archives et souvenirs Bonnefoy, Montceaux-l'Etoile

Etat civil mairie de Mailly

Archives départementales de Saône-et-Loire, registres matricules du bureau de recrutement de Mâcon, 1914 et 1916

(1) Il s'agit de la montre de gousset, encore appelée "oignon", retenu par une chaîne et qui se plaçait dans la poche gousset de la veste, ou du gilet, ici de la vareuse.

LES MURETS DU BRIONNAIS A L'ABANDON...

par André TULOUP

Le paysage du Brionnais est remarquable par ses murs en pierre sèche. Les villages d'Oyé et de Semur-en-Brionnais, classés respectivement, l'un "site protégé" et l'autre, un des "plus beaux villages de France", ne le doivent-ils pas aussi à leurs murets ?

Mais ces murets dont l'origine se perd dans la nuit des temps, souffrent de l'érosion et des aménagements agricoles. Difficiles à dater, ces ouvrages d'art ont eu leur heure de gloire aux XVIIème et XVIIIème siècles, lorsque les états de Bourgogne autorisèrent les propriétaires à clôturer leur héritage.

Aujourd'hui, l'agriculteur et le muret vivent une cohabitation difficile. Le nombre des exploitations agricoles a considérablement baissé, et chacune d'elle a beaucoup augmenté en taille, donc en linéaire de murets à entretenir.

Le mur en pierre sèche constitue une structure qui ne tient que par sa propre cohérence, comme nous l'expliquons dans une notice, et dès qu'une maille est tirée, c'est tout l'ouvrage qui s'en va : le mur bascule, s'éboule et s'effondre sur lui-même, laissant ses ruines dans un ordre parfaitement discernable.

Des arguments nouveaux apparaissent cependant pour défendre les murets dans le paysage brionnais. Aujourd'hui, la pression sociale en faveur de la défense de l'environnement ne cesse de grandir. D'un côté, nous percevons une demande croissante en faveur de paysages de qualité de la part de citoyens avides de

campagne préservée, et amoureux de la nature ; de l'autre côté, des agriculteurs qui ont du mal à assurer leur nouveau rôle de "jardiniers de la France" et, bien souvent, plus préoccupés par la survie de leurs exploitations que par la beauté du paysage.



Cependant, le monde citadin et le monde rural ne sont pas deux mondes étrangers l'un à l'autre ; ils s'influencent certainement en termes de mentalité et de comportement : les citadins sont de plus en plus fervents de nature et de produits "naturels", tandis que les ruraux imitent souvent le mode de vie des citadins. Il est des évolutions très importantes que plus personne ne peut ignorer.

**Pour une valorisation
du patrimoine touristique,
culturel et environnemental
du Brionnais.**

Nos murets sont en balance avec les impératifs économiques d'aujourd'hui. Valent-ils la peine d'être sauvés ?

Les murets ne sont pas une donnée "naturelle", mais une création humaine et donc, à ce titre, ils ont une réalité temporaire. Le bocage - et la petite parcelle entourée de murets - ne sont qu'une expression d'un système agraire qui s'est mis en place dans un contexte historique donné. Si le contexte change, l'existence du muret est automatiquement remise en question.

Cependant, les zones rurales du Brionnais ont pour caractère commun de posséder un environnement relativement préservé en ce qui concerne les paysages et les milieux naturels, souvent accompagné d'un patrimoine bâti de qualité. Cette qualité de l'espace constitue un atout pour leur développement, comme faire-valoir des productions locales et comme support à de nouvelles activités. Mais elle contribue aussi, croyons-nous, au charme du pays et, de ce fait, a encore un rôle touristique à jouer.

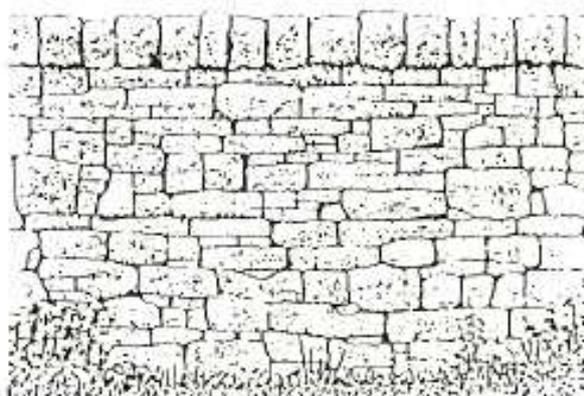
Cet espace rural de qualité est, comme nous l'avons dit, menacé de destruction, liée aux profondes mutations qui affectent l'économie agricole. En témoignent les murets de pierre sèche à l'abandon, qui confèrent souvent au paysage un aspect ruineux inquiétant. Leurs propriétaires ne sont plus en mesure, faute des connaissances et de la main d'œuvre nécessaires, de faire face aux importants besoins d'entretien et de réhabilitation de ce "patrimoine paysager" qui a tendance, même dans ses aspects les plus remarquables, à se dégrader rapidement. Il faudrait donc les aider à l'entretenir.

Du reste, le "gisement" que constitue ce petit patrimoine vernaculaire (né des modes de vie locaux) pourrait être davantage encore mis en valeur, dans l'intérêt général : il serait possible, par exemple, de développer les sentiers de randonnée bordés de murets, et de les promouvoir en tant que "G.R. de pays" (grande randonnée) en Bourgogne du sud. Une telle requalification de nos chemins pourrait justifier une communication

nationale au travers d'un label, à l'image des circuits V.T.T. du Brionnais qui sont désormais labellisés par la Fédération nationale de V.T.T. "La griserie des virages à 4 km/h." est actuellement à la mode pour tous les âges : chambres d'hôtes et gîtes ruraux, astucieusement situés sur ces itinéraires, pourraient en tirer un regain de fréquentation non négligeable.

**Pour une requalification
et une restauration des murets
en pierres du Brionnais :
L'association de Sauvegarde
du patrimoine paysager
du Charolais-Brionnais**

Les murets en pierre sèche du Brionnais font partie intégrante du paysage. Mais ils souffrent des assauts du temps et sont très souvent menacés de dégradation. Or la valorisation et la restauration de ce petit patrimoine nous semblent constituer un réel atout pour l'ensemble de cette région.



Et cette action d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine naturel participe à un programme global de renforcement des atouts des Communautés de Communes, dans une optique de développement économique,

et en particulier de l'économie touristique. Elle est complémentaire d'actions prévues en faveur de l'occupation de l'espace et de la maîtrise des nuisances.

Pour inciter les communes à prendre toutes les dispositions nécessaires en matière d'urbanisme, une association de Sauvegarde du patrimoine paysager du Charolais-Brionnais a donc été créée. Son siège social est à la mairie de Semur-en-Brionnais.

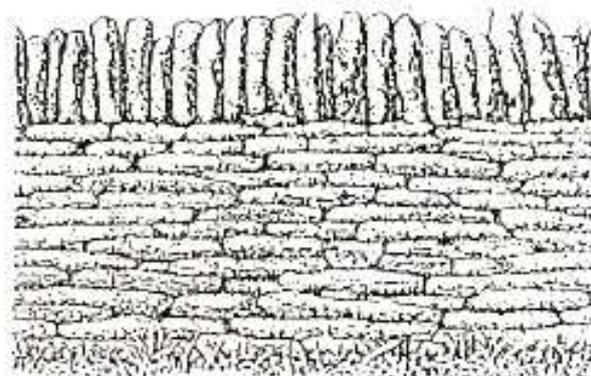
Les buts et moyens d'action de cette association sont les suivants :

- Etablir un plan d'action définissant des priorités d'intervention, ainsi que les possibilités de restauration des murets en pierre.

- Dresser un inventaire précis des murets qui méritent des travaux de requalification.

- Organiser des réunions publiques d'information dans les communes concernées, en y invitant les propriétaires privés et les différents partenaires : service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) et architecte des Bâtiments de France, Atelier d'Insertion "Aider", et enfin toutes les associations travaillant à la protection du patrimoine local (C.E.P., etc...).

- Définir un système d'aides à la restauration de ces murets (aides financières et incitation à l'action des propriétaires, voire de certaines communes particulièrement dynamiques).



- Editer un document de sensibilisation et de conseil pour la restauration de ces murets.

- Mettre en place une assistance technique, voire architecturale.

- Enfin, impliquer l'atelier d'insertion "Aider".

Bibliographie et dessins :

Jean Seymour. Métiers oubliés. Editions Chêne.

Association de Sauvegarde du Patrimoine paysager du Charolais-Brionnais.

Siège social : mairie de Semur-en-Brionnais

Tous renseignements complémentaires auprès de son président.

Monsieur André Tuloup
71110 Sarry - tél : 03 85 25 34 69.

Sur demande, l'association peut fournir une notice technique intitulée :

"Comment reconstruire un mur en pierres sèches".

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Président, (Armand MERLE)	1
LE BRIONNAIS (Franck NADEL, Marcel PERROT, Georges DECLAS)	2
Le Brionnais, pays natal de Raymond Labrosse, autour de 1700 (Pierre DURIX)	3
Jean Claude de La METHERIE Philosophe et Savant 1743 - 1817 (Franck NADEL)	13
1789-1800 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE EN BRIONNAIS (par Georges DECLAS)	18
FIGURES DE MARCIGNY JOSEPH DE BERCHOUX 1760 - 1838 Poète et gastronome (Philippe GUINARD)	27
FIGURES DE MARCIGNY Quentin ORMEZZANO Naturaliste, botaniste, archéologue (Marcel PERROT)	34
DANS LE SUD-BRIONNAIS : LES CARRIERES DE LA VALLEE DU SORNIN (André GUITTAT)	38
CETTE RACE QU'ON DIT "CHAROLAISE" (Armand MERLE)	42
Au Temps où la mécanique était en bois (Paul MALATIER)	52
Jean CHARBONNIER ou la dernière lettre d'un soldat Brionnais de la grande guerre (Marcel PERROT et Jacques BONNEFOY)	56
LES MURETS DU BRIONNAIS A L'ABANDON... (André TULOUP)	60

Brionnais de souche ou d'adoption, ces gens du terroir des cantons de Chauffailles, La Clayette, Marcigny et Semur-en-Brionnais, sont passionnés par la connaissance de tout ce qui touche à leur pays : souvenir des hommes et des événements, évocation des arts et traditions populaires, découverte du patrimoine bâti et paysager, bref, tout ce qui fait l'originalité du Brionnais.

Dans sa diversité, c'est toute la "culture brionnaise" que veulent partager ces amateurs de bonne volonté, convaincus que leur démarche intéresse un vaste public.

A côté des sociétés savantes, avec les associations travaillant localement à la préservation d'un patrimoine spécifique, "**Mémoire Brionnaise**" est ouverte à tous ceux qui poursuivent les mêmes buts.

Connaitre et faire connaître, recueillir et partager les fruits de ses récoltes, tels sont les objectifs de l'Association qui a voulu donner son nom à ses publications.